



NATATION & SÉCURITÉ AQUATIQUE

NORMES NATIONALES DES PROGRAMMES

Janvier 2020



Table des matières

Introduction	4
Programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge	7
Logos	
Pratiques d'enseignement saines	9
Exigences des lieux	11
Exigences en matière d'équipement	13
Décontamination du matériel de formation	18
Entreposage de l'équipement	19
Croix-Rouge Natation	20
Croix-Rouge Natation Préscolaire	21
Croix-Rouge Natation Junior	23
Croix-Rouge Natation Adaptée	28
Croix-Rouge Natation @ l'école	29
Croix-Rouge Natation @u camp	30
Croix-Rouge Natation pour adultes et adolescents	31
Croix-Rouge Natation Essentiel	31
Croix-Rouge Natation Styles de nage	32
Croix-Rouge Natation Sports	33
Programme de sauvetage de la Croix-Rouge	34
Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge	
Assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge	36
Assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge – Transfert	38
Assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge – Renouvellement	
Surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge	40
Mise à niveau de surveillant-sauveteur plage	
à surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge	42
Surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge – Transfert	
Surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge – Renouvellement	
Surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge	45
Mise à niveau de surveillant-sauveteur piscine	
à surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge	46
Surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge – Transfert	
Surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge – Renouvellement	
Programme de formation des moniteurs	
Politiques destinées aux moniteurs	
Programme de moniteur	61

Cours de moniteur de sécurité aquatique	62
Renouvellement de moniteur de sécurité aquatique	65
Cours de moniteur de sécurité aquatique – Transfert	67
Moniteur assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge	69
Moniteur assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge – Renouvellement	71
Moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge	72
Moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge – Renouvellement	75
Moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge – Transfert	76
Mise à niveau de moniteur assistant surveillant-sauveteur à	
moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge	78
Moniteur de sauvetage plage de la Croix-Rouge	80
Moniteur de sauvetage plage – Renouvellement	83
Moniteur de sauvetage plage – Transfert	84
Programme d'instructeur	86
Cours d'instructeur de sécurité aquatique	87
Instructeur de sauvetage piscine ou plage	
Maître-instructeur de sécurité aquatique	
Glossaire	
Acronymes fréquents	96

Introduction

Aperçu

La Croix-Rouge canadienne s'est engagée à revoir les présentes normes chaque année afin de s'assurer qu'elles appuient la prestation de services de qualité sur le terrain.

Les moniteurs, les instructeurs, les maîtres-instructeurs, les partenaires de formation ainsi que le personnel de la Croix-Rouge canadienne doivent utiliser et respecter ces normes. Le présent document inclut les normes pour tous les cours de niveau participant de Croix-Rouge Natation et du programme de sauvetage de la Croix-Rouge, ainsi que les exigences pour tous les programmes de formation des moniteurs soutenant les cours de niveau participant.

Les normes et le contenu du programme de sauvetage compris dans ce document ont été approuvés par la Croix-Rouge canadienne, conformément aux lignes directrices établies par le Centre mondial de référence des premiers secours de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils respectent les décisions prises par les organismes nationaux de formation en ce qui a trait aux techniques de secourisme et de RCR/DEA.

Une copie des Recommandations internationales 2016 en matière de premiers secours et de réanimation se trouve ici.

Les plus récentes lignes directrices peuvent être consultées à l'adresse www.croixrouge.ca/lignesdirectricessecourisme.

Programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge

Logos

Pratiques d'enseignement saines

Exigences des lieux

Exigences en matière d'équipement

Programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge

But des programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge

« Améliorer la qualité de vie des gens en leur donnant les techniques nécessaires pour faire des choix sécuritaires, être en meilleure condition physique, prévenir les traumatismes et intervenir en cas d'urgence et de détresse. »

Slogans de la Croix-Rouge

La natation à son meilleur!MC

Sauveteur Croix-Rouge. Formé. Fier. Prêt. MC

VISITEZ LE SITE WEB

MACR.CROIXROUGE.CA POUR

CONNAÎTRE LES RESSOURCES OFFERTES

AUX MONITEURS ET AUX PARTENAIRES

DE FORMATION.

Objectif des programmes de natation et de sécurité aquatique

Notre objectif est de réduire le nombre de noyades, de blessures et de pertes de vie liées à l'eau en permettant aux Canadiens d'acquérir :

- les connaissances nécessaires pour reconnaître et éviter les situations dangereuses;
- les connaissances et les techniques nécessaires pour sauver des vies;
- les techniques de sauvetage de base qui leur permettent de sauver des vies;
- les compétences et les connaissances nécessaires pour reconnaître les milieux et l'équipement dangereux au sein de leur collectivité et pour offrir des solutions.

Cours

Tous les cours de la Croix-Rouge canadienne :

- offrent les outils nécessaires aux participants afin qu'ils puissent prévenir les traumatismes et éviter d'adopter un comportement à risque;
- comprennent un volet portant sur les systèmes des services médicaux d'urgence;
- ont des durées de cours recommandées, ce qui vous permet d'enseigner adéquatement le contenu du cours en fonction du nombre de participants, de l'équipement disponible et de la formation antérieure des participants.

Emblème de la Croix-Rouge

Les emblèmes de la croix rouge, du croissant rouge et du cristal rouge sont des symboles de protection reconnus partout dans le monde; ils protègent les personnes qui les portent au cours de conflits armés. De plus, ils permettent d'identifier les organismes qui, tout comme la Croix-Rouge canadienne, constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement). L'utilisation de ces emblèmes est protégée par les Conventions de Genève et les lois nationales.

VISITEZ LE SITE WEB

<u>CROIXROUGE.CA</u> POUR EN

SAVOIR PLUS SUR

L'EMBLÈME DE LA

CROIX-ROUGE.



Un usage adéquat de l'emblème permet de préserver ses vertus protectrices et, du même coup, de sauver des vies. L'emblème de la Croix-Rouge est l'un des symboles les plus connus au monde. De plus, il est parfaitement logique d'utiliser adéquatement l'emblème puisque ce symbole contribue aux campagnes de financement et aux activités promotionnelles. Voilà pourquoi la Croix-Rouge canadienne devrait afficher cet emblème sur tous les produits, toutes les publications et tout le matériel qu'elle utilise ou distribue accompagné de son nom, Croix-Rouge canadienne.



Même le symbole le plus efficace ne peut pas avoir une identité visuelle convaincante sans contexte. Tous les éléments sur lesquels figure l'image de marque (le nom et l'emblème de la Croix-Rouge canadienne) – affiches, produits et panneaux – doivent être à la hauteur de l'image de la Croix-Rouge canadienne. Tous ces éléments doivent s'harmoniser afin de former un tout, de fournir une orientation et de projeter une image d'ensemble positive.

Partenaires de formation

Les partenaires de formation de la Croix-Rouge canadienne peuvent utiliser le logo Partenaire de formation conformément aux conditions décrites dans nos normes graphiques. Ils peuvent aussi utiliser les logos de Croix-Rouge Natation selon les conditions énoncées dans le guide d'identité de Croix-Rouge Natation.

Symbole universel du secourisme



Le symbole universel du secourisme est représenté par une **croix blanche sur fond vert**. Il permet de reconnaître un poste de secours, une trousse de premiers soins ou tout autre objet relatif au secourisme.

Utilisation de matériel non autorisé

Les moniteurs et les instructeurs doivent utiliser uniquement le matériel des participants, les documents à distribuer et les diaporamas qui ont été conçus et produits par la Croix-Rouge canadienne pour ses programmes de natation et de sécurité aquatique. Le personnel enseignant est également autorisé à concevoir des jeux, des activités et d'autres outils d'apprentissage qui seront utilisés dans les salles de classe. Ces outils doivent refléter avec exactitude le contenu du programme approprié et y être intégrés. Les outils doivent être conçus pour une utilisation en classe seulement et ne peuvent pas être utilisés comme des documents à consulter à la maison après le cours.

Droit d'auteur et contrôle

Tous les documents et les ressources de la Croix-Rouge sont protégés par des droits d'auteur. Des énoncés relatifs aux droits d'auteur figurent dans toutes les ressources pédagogiques et tous les autres documents de formation. © La Société canadienne de la Croix-Rouge, 2012.

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, emmagasinée dans un système de recherche documentaire ou transmise, d'aucune façon que ce soit ou par quelque moyen électronique ou mécanique que ce soit, photocopiée ou enregistrée ou autre, sans l'autorisation préalable de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Pratiques d'enseignement saines

Il incombe à la Croix-Rouge canadienne de préserver la santé et la sécurité de toutes les personnes qui participent à ses cours. Le matériel et les procédures employés dans le cadre du programme Croix-Rouge Natation témoignent de cette préoccupation.

En tant que moniteur ou instructeur, une de vos responsabilités consiste à protéger les participants contre les risques sanitaires. Les procédures décrites dans le présent document visent à réduire les risques liés à une pratique intense susceptible d'entraîner des blessures ou des urgences soudaines et à limiter les risques de propagation de maladies transmissibles. Elles visent également à réduire les risques qu'un participant blesse son partenaire pendant la pratique d'un exercice.

Activité physique

Au début de tout cours de la Croix-Rouge canadienne, les participants et les candidats moniteurs et instructeurs doivent être informés de ce qui suit.

Pour la plupart des gens, les activités physiques pratiquées dans le cadre des cours de Croix-Rouge Natation ou du programme de sauvetage ne devraient pas constituer une menace pour leur santé. Toutefois, il se peut que quelques personnes éprouvent de la fatigue en les exécutant. Si l'un des énoncés suivants correspond à leur situation, nous suggérons qu'ils ne participent pas aux exercices et aux démonstrations relatives aux techniques qui exigent un effort physique avant d'en avoir discuté avec leur médecin.

- Le participant a des antécédents de maladies cardiaques.
- Il souffre de troubles respiratoires.
- La participante est enceinte.

Lorsque les participants s'inscrivent à un cours de moniteur ou d'instructeur, ils doivent être informés qu'ils devront accomplir des activités physiques au moment de démontrer les techniques. Les participants doivent démontrer qu'ils maîtrisent toutes les techniques enseignées pendant le cours pour obtenir leur certificat.

Si les inscrits ont des préoccupations concernant le niveau d'activité exigé par le cours, on doit leur demander qu'ils consultent leur médecin avant d'y participer.

S'ils obtiennent le feu vert de leur médecin, ils doivent en aviser l'instructeur ou le responsable du cours avant que celui-ci ne commence. Si les candidats souhaitent poursuivre le cours sans toutefois être en mesure de démontrer les techniques requises, ils ne pourront ni réussir le cours ni recevoir de certificat.

Prévention de la transmission de maladies

La prévention de la transmission de maladies et les techniques de lavage des mains doivent être incluses dans tous les programmes de la Croix-Rouge. Il est important d'avoir une hygiène adéquate dans le cadre de tous les programmes de secourisme, de natation ou de sauvetage, car des pratiques non hygiéniques peuvent favoriser la transmission de nombreuses infections. Les personnes atteintes d'une maladie contagieuse doivent utiliser leur propre mannequin pour effectuer les exercices et prendre les précautions nécessaires pour éviter que les autres participants ne contractent la maladie.

Exigences des lieux

Les partenaires de formation de la Croix-Rouge doivent se conformer aux exigences relatives aux opérations, à l'équipement de sécurité, à l'équipement d'urgence, aux règlements concernant la piscine et aux certificats de moniteur, comme le stipulent les lois de votre province ou de votre territoire.

Des exigences opérationnelles très précises sont en place pour prévenir la transmission de maladies. Ces exigences sont établies par votre province ou votre territoire, ainsi que par votre municipalité. Parmi les lois que vous devez connaître pour votre région figurent les éléments suivants :

- Loi sur la santé publique
- Règlements en matière de santé et de sécurité au travail
- Code du bâtiment
- Règlements relatifs aux incendies

Vous pouvez aussi obtenir de plus amples renseignements par l'intermédiaire des éléments suivants :

- Associations récréatives provinciales ou territoriales
- Cours d'exploitant d'installation aquatique
- Guide du plan de gestion des risques en milieu aquatique et Modèle du plan de gestion des risques en milieu aquatique de la Croix-Rouge
- Guide du plan de gestion des risques en milieu aquatique à l'intention des exploitants de plage et Modèle du plan de gestion des risques en milieu aquatique à l'intention des exploitants de plage de la Croix-Rouge
- Cours du responsable aquatique de la Croix-Rouge

Plongeon

L'habileté d'exécuter un plongeon en toute sécurité dépend de plusieurs facteurs. Certains éléments comme la taille, le niveau de compétence et l'expérience des nageurs, ainsi que la nature et les règlements qui prévalent à l'installation où vous enseignez, doivent être pris en considération. Certains sites peuvent être inappropriés pour y plonger et il se peut que la technique elle-même ne soit pas appropriée pour tous les nageurs.

Chaque partenaire de formation a la responsabilité de déterminer si les techniques de plongeon de base du programme Croix-Rouge Natation feront partie du programme d'enseignement à leur installation, et de désigner un site de plongeon sécuritaire, le cas échéant. Si votre site ne convient pas à l'enseignement du plongeon, veuillez en informer le représentant de votre programme afin de vous assurer que cette information est incluse dans le dossier de votre partenaire de formation.

Les règlements provinciaux, territoriaux et municipaux doivent être respectés lorsqu'ils sont applicables. Dans les installations où le plongeon n'est pas enseigné dans le cadre du programme en raison de circonstances non sécuritaires, assurez-vous que toutes les cartes de progression et tous les rapports de mi-session portent la mention « Le plongeon n'a pas été enseigné ». Les moniteurs de sécurité aquatique de la Croix-Rouge sont formés pour consulter leurs superviseurs au sujet des instructions sur le plongeon. Tenez compte de l'information et des

mesures de sécurité suivantes en vue de prendre la décision la plus sécuritaire pour les nageurs, les moniteurs de sécurité aquatique et l'installation.

- 1. Est-ce que l'aire totale de plongeon est à une même profondeur (aucun risque de frapper une pente ascendante)?
- 2. Est-ce que l'aire totale de plongeon est exempte de tout obstacle (aucun risque d'impact avec les murs, équipement immergé, danger sous l'eau ou nageur)?
- 3. Est-ce que la profondeur de l'eau est suffisante pour que les nageurs entrent dans l'eau en toute sécurité (aucun risque d'impact avec le fond ou les murs de la piscine)?
- 4. Est-ce que la clarté de l'eau est telle que tout obstacle (tout danger sous l'eau) puisse être détecté?

Sauvetage

Exigences relatives à la profondeur minimale d'une piscine et d'une plage

L'habileté d'exécuter un cours de sauvetage en toute sécurité dépend de plusieurs facteurs. Certains éléments comme la taille, la profondeur et les conditions de l'eau (les algues et la température de l'eau dans le cas des plages), ainsi que la nature et les règlements qui prévalent à l'installation où vous enseignez, doivent être pris en considération. Il est possible que certains sites ne conviennent pas à la tenue de cours de surveillant-sauveteur piscine ou plage.

- 1. Profondeur minimale: La profondeur de l'eau doit être suffisante pour que les candidats puissent exécuter avec succès des techniques en eau profonde, comme des plongeons de surface, des sauvetages d'une personne immergée et des entrées dans l'eau (voir les lignes directrices en matière de plongeon à la page précédente).
- 2. Profondeur maximale: Les candidats ne sont pas tenus d'exécuter les techniques exigeant qu'ils se rendent à une profondeur de plus de 2 m dans le cadre du cours d'assistant surveillant-sauveteur, et de plus de 3 m pour le cours de surveillant-sauveteur piscine ou plage.

Il incombe à chacun des partenaires de formation de déterminer si le site où ils enseignent est approprié pour donner des cours de sauvetage sécuritaires et réussis. Les règlements provinciaux, territoriaux et municipaux doivent être respectés lorsqu'ils sont applicables. Si votre site ne convient pas à l'enseignement du programme de sauvetage, veuillez en informer le représentant de votre programme afin de vous assurer que cette information est incluse dans le dossier de votre partenaire de formation.

Si le cours a lieu dans un parc aquatique ou sur une plage, planifiez le cours afin qu'il ait lieu dans un endroit où il n'y a pas de surfeurs et d'obstructions diverses. Assurez-vous qu'il y ait suffisamment d'espace et que la profondeur soit adéquate pour la pratique des techniques, les activités aquatiques durant le cours, les exercices d'enseignement pratique et l'évaluation des techniques.

Remarque: Bien que la profondeur maximale soit de 2 m dans le cadre du cours d'assistant surveillant-sauveteur et de 3 m dans le cadre du cours de surveillant-sauveteur piscine, il est possible que vous deviez toucher le fond de la piscine d'une installation aquatique s'il s'agit d'une condition d'emploi.

Exigences en matière d'équipement

Programmes Croix-Rouge Natation

Les programmes Croix-Rouge Natation nécessitent un minimum d'équipement. Certaines pièces d'équipement sont essentielles, bien que des articles supplémentaires puissent contribuer à améliorer le programme.

Croix-Rouge Natation Préscolaire		Croix-Rouge Natation Junior et Croix-Rouge Natation Essentiel	Croix-Rouge Natation @ l'école et Croix-Rouge Natation @u camp	
Équipement essentiel	VFI (avec un sifflet attaché)Objets à lancer	VFI (avec un sifflet attaché)Objets à lancerObjets à tendre	VFI (avec un sifflet attaché)Objets à lancerObjets à tendre	
Équipement contribuant à améliorer le programme	 Planches Palmes Gants palmés Lunettes de natation Jouets assortis Poupées Petites embarcations ou petits bateaux Nouilles aquatiques 	 Planches Palmes Gants palmés Lunettes de natation Jouets assortis Bouées de traction Horloge de chronométrage Cerceaux Nouilles aquatiques Objets non flottants Équipement pour petites embarcations ou petits bateaux (pagaies, écope, etc.) 	 Planches Palmes Gants palmés Lunettes de natation Jouets assortis Bouées de traction Horloge de chronométrage Nouilles aquatiques Objets non flottants 	

Éléments facultatifs pour les programmes Croix-Rouge Natation

En 2014, Croix-Rouge Natation a introduit de nouvelles techniques facultatives à ses programmes. Les partenaires de formation peuvent choisir ou non d'enseigner ces techniques dans le cadre des programmes Croix-Rouge Natation Préscolaire (certains niveaux seulement), Croix-Rouge Natation Junior et Croix-Rouge Natation Essentiel.

Si vous choisissez d'enseigner ces techniques, veuillez noter qu'elles sont facultatives et que les nageurs n'ont pas besoin d'y participer (p. ex., en apportant des vêtements au cours) pour réussir le cours. La responsabilité d'apporter des vêtements revient au participant et non au partenaire de formation. Si vous décidez d'inclure ces techniques, vous devrez en aviser le nageur ou son parent ou sa personne responsable, afin qu'il soit prêt. Pour les nouvelles techniques facultatives, les vêtements recommandés sont les suivants :

- Croix-Rouge Natation Préscolaire : t-shirt et short ou tenue d'été.
- Croix-Rouge Natation Junior: chandail à manches courtes ou longues, short ou pantalon, chaussettes et chaussures, si l'installation le permet.
- Croix-Rouge Natation Essentiel: tenue pour la navigation ou pour les loisirs près de l'eau, par exemple un chandail à manches courtes ou longues, une veste légère, un short ou un pantalon, des chaussettes et des chaussures, si l'installation le permet.

Programmes Croix-Rouge Natation Sports et Croix-Rouge Natation Styles de nage

L'équipement énuméré ci-dessous fait en sorte que toutes les techniques faisant partie des cours Croix-Rouge Natation Sports et Croix-Rouge Natation Styles de nage peuvent être exercées. Les substitutions d'équipement sont permises si votre installation ne possède pas le matériel requis et que vous possédez un équipement de remplacement raisonnable permettant d'exercer les techniques en toute sécurité. Certaines pièces d'équipement sont essentielles, bien que des articles supplémentaires puissent contribuer à améliorer le programme.

Croix-Rouge Natation Styles de nage	 Bouées de traction Planches Lunettes de natation Gants palmés Palmes
Croix-Rouge Natation Sports – Entraînement aquatique	 Bouées de traction Planches Horloge de chronométrage Lunettes de natation
Croix-Rouge Natation Sports – Natation en triathlon	■ Planches
Croix-Rouge Natation Sports – Sport de sauvetage	 Mannequins Tube de sauvetage Bouée de sauvetage Palmes Obstacles submersibles
Croix-Rouge Natation Sports – En bateau	VFI ou gilets de sauvetagePetite embarcation (p. ex., un canot)Pagaies
Croix-Rouge Natation Sports – Plongeon	Tremplin de 1 mServiette sur laquelle chaque plongeur peut se tenir
Croix-Rouge Natation Sports – Water-polo	 Ballons de water-polo (ou substituts) Objets flottants en guise d'obstacles Filets de water-polo ou planches
Croix-Rouge Natation Sports – Hockey subaquatique	 Palmes Masque Tuba Anneaux de plongée Bâtons de plongée

Croix-Rouge Natation Sports – Nage synchronisée	 Appareil pour jouer de la musique – sur le bord de la piscine
Croix-Rouge Natation Sports – Surf et surf horizontal	 Planches Planches de surf (planches de surf horizontal, s'il y en a à votre disposition) Palmes Objets non flottants Deux planches à bras

Équipement et ratios pour le programme de sauvetage de la Croix-Rouge

Ratios formateur-participants

Les ratios formateur-participants sont fondés uniquement sur le personnel enseignant certifié. La présence d'un candidat moniteur dans la salle de classe n'entraîne pas la hausse des ratios.

Formateur-participants	1:12
Tube de sauvetage (127 cm [50 po] de longueur, 15,24 cm [6 po] de largeur et 10,16 cm [4 po] d'épaisseur)	1:2
Planche dorsale avec immobilisateur de tête	1:6
Objet à tendre (de deux types différents, ce qui ne comprend pas le tube de sauvetage)	1:2
Objet à lancer (de deux types différents, dont l'un attaché à une corde, ce qui ne comprend pas le tube de sauvetage)	1:6
Objet submersible ne pesant pas plus de 4,5 kg pour les cours d'assistant surveillant-sauveteur et 9 kg pour les cours de surveillant-sauveteur	1:6
Trousse de premiers soins	1:4
Mannequin adulte-participants	1:2
Mannequin bébé-participants	1:2
DEA de pratique-participants	1:2
Couverture-participants	1:3
Bandages triangulaires-participants	5:2
Masque de poche, valve antireflux et gants sans latex	1:1
Planche de sauvetage pour le cours de surveillant-sauveteur plage uniquement	1:4
Masque, tuba et palmes pour le cours de surveillant-sauveteur plage uniquement	1:1
Les participants doivent apporter un t-shirt et un short pour pouvoir exécuter les techniques.	

Équipement pour le programme de formation des moniteurs

Les pièces d'équipement énumérées ci-dessous constituent des recommandations. Les substitutions d'équipement sont permises si votre installation ne possède pas le matériel requis et que vous possédez un équipement de remplacement raisonnable. Discutez des besoins en équipement avec l'instructeur avant que le cours ne commence.

Formateur-participants	1:16
En classe	
Accès à Internet (un atout)	1
Ordinateur portable et projecteur ACL	1
Tableau papier, blanc ou interactif	1
Dans la piscine	
Jouets aquatiques assortis (planches, nouilles aquatiques, arrosoirs, anneaux de plongée, balles, etc.)	16
Gilets de sauvetage ou VFI	1:1
Objets à lancer (bouée circulaire munie d'une corde, pichet à eau muni d'une corde)	1:6
Équipement de conditionnement physique (bouées de traction, gants palmés, ceintures de flottaison)	1:1

Nettoyage et décontamination du matériel de secourisme

Trousse de premiers soins

Il est essentiel qu'il y ait une trousse de premiers soins sur les lieux. Celle-ci doit contenir des articles utilisés pour traiter le type de blessures qui pourraient survenir dans un environnement de salle de classe, et être conforme aux lois provinciales ou territoriales.

Mannequins pour la pratique du bouche-à-bouche

Les participants aux cours de la Croix-Rouge canadienne qui ne mènent pas à l'obtention d'un certificat ne sont pas tenus de démontrer concrètement les techniques en matière de respiration artificielle, mais doivent être capables de les décrire correctement.

Tous les participants à un cours qui mène à l'obtention d'un certificat doivent démontrer à leur moniteur qu'ils maîtrisent les techniques de ventilation adéquates en les mettant en pratique sur un mannequin de RCR ou un mannequin ACTAR^{MC}. Les participants sont encouragés à employer un masque de poche. **Remarque :** Même si un participant n'est pas un intervenant désigné à l'heure actuelle, il peut envisager de le devenir et doit tenir compte de cette possibilité durant la démonstration de ses techniques de ventilation.

Les moniteurs doivent enseigner comment effectuer la respiration artificielle aux participants en faisant une démonstration à l'aide d'un mannequin de RCR ou d'un mannequin ACTAR^{MC}, et en utilisant une barrière de protection. Durant cette démonstration, les moniteurs ne doivent utiliser que des barrières de protection convenant aux mannequins de RCR ou au mannequin ACTAR^{MC} employé.

Lorsqu'ils terminent le cours donnant droit à leur certificat de surveillant-sauveteur ou de moniteur de sauvetage, les moniteurs doivent apporter une barrière de protection au cours afin de prouver à l'instructeur qu'ils sont en mesure d'effectuer adéquatement la respiration artificielle sur le mannequin de RCR ou le mannequin ACTAR^{MC} à l'aide de ce dispositif.

Les mannequins doivent être munis de poumons gonflables et jetables.

Masques de poche

Requis; ils doivent être décontaminés et comprendre une valve antireflux jetable.

DEA de pratique

Les DEA de pratique doivent être fabriqués commercialement. Ils doivent aussi être munis d'une source d'alimentation, d'instructions vocales pour divers scénarios et d'électrodes de pratiques adhésives.

Équipement, accessoires et médicaments

Il est important d'utiliser uniquement l'équipement qui est approprié pour les participants et la salle de classe. Cela signifie que le matériel convient au cours donné (requis selon les fiches techniques pour le cours) et qu'il peut être utilisé sans danger par les participants. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'utiliser de vrais médicaments ou outils dans les salles de classe. Les moniteurs doivent avoir recours aux dispositifs de formation pour permettre aux participants d'utiliser l'équipement en toute sécurité.

Décontamination du matériel de formation

Ce qu'il faut nettoyer

Tout le matériel de formation utilisé pendant les cours de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne doit être propre et ne présenter aucun danger. Cela comprend l'équipement de secourisme et les outils de formation.

Veuillez prendre note que certains matériels de formation peuvent être décontaminés, alors que d'autres doivent être jetés après une seule utilisation.

Il ne faut employer que du matériel pouvant être décontaminé après chaque cours, conformément aux recommandations ci-dessous.

La décontamination du matériel suivant doit être effectuée à la fin de chaque cours :

- Mannequins
- Ballons-masques
- Masques de poche
- Barrières de protection réutilisables
- Tout autre matériel avec lequel des liquides corporels peuvent entrer en contact

D'autres types de matériel de secourisme, comme les bandages et les couvertures, doivent être lavés après chacun des cours pour s'assurer qu'ils sont propres pour le cours suivant.

Les poumons jetables doivent être retirés des mannequins et remplacés par de nouveaux poumons avant le prochain cours.

N'oubliez pas les autres articles utilisés en classe (stylos, DEA de pratique, matelas, tables, chaises, etc.). Assurez-vous qu'ils sont nettoyés et entretenus régulièrement. Pour ce faire, nettoyez les surfaces susceptibles d'accumuler les microbes et remplacez les piles ou les autres articles qui présentent une usure.

Façon de nettoyer

Pour le matériel de formation devant être décontaminé après chaque cours ou séance de formation :

- 1. Portez des gants (sans latex) et des lunettes de sécurité pour démonter les pièces du mannequin (visage, tubes reliés à la cavité buccale et plaque thoracique).
- 2. Lavez les surfaces à l'eau savonneuse et frottez à l'aide d'une brosse.
- 3. Rincez bien les surfaces à l'eau du robinet.
- 4. Faites tremper les surfaces dans une solution de blanchiment au chlore fraîchement préparée (minimum de 10 minutes).
- 5. Rincez les surfaces à l'eau du robinet et essuyez bien chacune des pièces. Rincez à l'alcool pour faciliter le séchage des surfaces internes et empêcher la survie et la croissance de pathogènes fongiques ou bactériens.
- 6. Jetez toute solution inutilisée en lieu sûr.

Pour le matériel de formation devant être décontaminé pendant les cours :

Lorsque plusieurs participants doivent utiliser un mannequin, nettoyez le mannequin entre chaque utilisation en suivant les étapes suivantes :

- 1. Portez des gants sans latex et des lunettes de sécurité, et appliquez de l'alcool (alcool éthylique ou isopropylique à 70 %) sur des lingettes inutilisées ou des tampons de gaze.
- 2. Frottez vigoureusement le mannequin pendant un minimum de 30 secondes.
- 3. Laissez l'alcool s'évaporer.

Solution de blanchiment au chlore (60 ml [1/4 tasse] de javellisant dans 4 litres [1 gallon] d'eau):

- 1. Portez des gants (sans latex) et des lunettes de sécurité pour appliquer la solution de blanchiment au chlore à la surface du mannequin.
- 2. Utilisez un matériel absorbant propre imbibé d'une solution de blanchiment au chlore pour frotter toutes les surfaces. Laissez les surfaces mouillées pendant au moins 60 secondes (1 minute) puis essuyez à l'aide d'un autre matériel absorbant propre.
- 3. Jetez toute solution inutilisée en lieu sûr.

Entreposage de l'équipement

Une fois que le matériel de formation a été nettoyé et qu'il est entièrement sec, assurez-vous qu'il est entreposé dans un endroit frais et sec pour prévenir la formation de moisissures.

Croix-Rouge Natation

Aperçu

Croix-Rouge Natation est un programme complet de natation pour tous les âges et tous les niveaux. Le programme, qui repose sur les piliers de la natation, des techniques de nage, de la sécurité aquatique et du conditionnement physique, utilise une démarche d'enseignement personnalisée pour encourager chaque nageur à s'améliorer et à relever ses défis personnels. Le programme enseigne aux nageurs à être en sécurité dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau, à réduire le risque de blessures et à pratiquer des activités aquatiques en toute sécurité.

Programmes

Croix-Rouge Natation Préscolaire

Croix-Rouge Natation Junior

Croix-Rouge Natation Adaptée

Croix-Rouge Natation @ l'école

Croix-Rouge Natation @u camp

Croix-Rouge Natation Essentiel

Croix-Rouge Natation Styles de nage

Croix-Rouge Natation Sports

Croix-Rouge Natation Préscolaire

Description

Croix-Rouge Natation Préscolaire est un programme autonome composé de 8 niveaux destiné aux enfants âgés de 4 mois à 6 ans. Il permet aux nageurs de suivre les divers niveaux en fonction de leur âge et de leurs habiletés.

Chaque niveau est associé à un animal (une mascotte) qui fait partie intégrante de la leçon et amuse les enfants par le biais de chansons et d'activités. Des plans de leçon sont disponibles pour aider les moniteurs de sécurité aquatique à rendre les classes dynamiques pour ce groupe d'âge.

Formateur : Moniteur de sécurité aquatique (MSA) dont le certificat est à jour

Durée des leçons : 30 minutes	Ratio maximum moniteur : participants	maximum moniteur : participants	
Nombre de leçons : 8 à 12	Niveaux avec 1:8-10 parent/personne responsable		
	Niveaux sans parent 1:4-6		

Critères de réussite

CRNP Étoile de mer, CRNP Canard CRNP Tortue de mer	Ces niveaux sont uniquement fondés sur la participation et incluent les parents/personnes responsables. Les enfants passent au niveau suivant en fonction de leur progression et de leur âge.
CRNP Loutre de mer CRNP Salamandre	 Les nageurs sont évalués selon les critères de performance et accèdent au prochain niveau une fois qu'ils ont répondu à tous les critères avec succès. Les enfants âgés de 5 ans et plus peuvent passer au niveau CRNJ 1.
CRNP Poisson-lune	 Les nageurs sont évalués selon les critères de performance et accèdent au niveau Crocodile une fois qu'ils ont répondu à tous les critères avec succès. Les enfants âgés de 6 ans et plus sont prêts à passer au niveau approprié de Croix-Rouge Natation Junior : Les enfants qui ont obtenu un résultat « Incomplet » au niveau CRNP Poisson-lune peuvent passer au niveau CRNJ 1. Les enfants qui ont réussi le niveau CRNP Poisson-lune peuvent passer au niveau CRNJ 2.
CRNP Crocodile	 Les nageurs sont évalués selon les critères de performance et accèdent au niveau Baleine une fois qu'ils ont répondu à tous les critères avec succès. Les enfants âgés de 6 ans et plus sont prêts à passer au niveau approprié de Croix-Rouge Natation Junior : Les enfants qui ont obtenu un résultat « Incomplet » au niveau CRNP Crocodile peuvent passer au niveau CRNJ 2. Les enfants qui ont réussi le niveau CRNP Crocodile peuvent passer au niveau CRNJ 3.

CRNP Baleine

- Les nageurs sont évalués selon les critères de performance et réussissent le cours une fois qu'ils ont répondu à tous les critères.
- Les enfants âgés de 6 ans et plus sont prêts à passer au niveau approprié de Croix-Rouge Natation Junior :
 - o Les enfants qui ont obtenu un résultat « Incomplet » au niveau CRNP Baleine peuvent passer au niveau CRNJ 3.
 - Les enfants qui ont réussi le niveau CRNP Baleine peuvent passer au niveau CRNJ 4.

Matériel du nageur requis

- Rapport de progression Croix-Rouge Natation Préscolaire :
 - Cahier de progression Croix-Rouge Natation Préscolaire (papier) ou rapport de progression Croix-Rouge Natation Préscolaire (format électronique – doit être imprimé en couleurs)
- Article de reconnaissance (un par niveau): Écussons ou autocollants de reconnaissance Croix-Rouge Natation Préscolaire

Matériel du nageur facultatif

- Rapport de mi-session (disponible sur Ma Croix-Rouge)
- Autocollant de participation au programme Croix-Rouge Natation Préscolaire

(Voir Exigences en matière d'équipement à la page 13)

Outils de soutien requis pour le moniteur

- Feuille de travail du moniteur du programme Croix-Rouge Natation Préscolaire
- Cours de perfectionnement professionnel MSA en ligne —
 Enseignement des cours avec parents
- Cours de perfectionnement professionnel MSA en ligne –
 Apprenti nageur

Outils de soutien facultatifs pour le moniteur

- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Générateur de plans de leçon

Préalables

Niveaux recommandés avec parent dans l'eau : CRNP Étoile de mer, CRNP Canard et CRNP Tortue de mer.

Niveau recommandé avec ou sans parent : CRNP Loutre de mer.

Niveaux recommandés sans parent : CRNP Salamandre, CRNP Poisson-lune, CRNP Crocodile et CRNP Baleine

CRNP Étoile de mer	Être âgé de 4 à 12 mois et être capable de tenir la tête droite.
CRNP Canard	Être âgé de 12 à 24 mois.
CRNP Tortue de mer	Être âgé de 24 à 36 mois.
CRNP Loutre de mer	Être âgé de 3 à 5 ans.
CRNP Salamandre.	Être âgé de 3 à 5 ans et avoir réussi le niveau CRNP Loutre de mer.
CRNP Poisson-lune	Être âgé de 3 à 6 ans et avoir réussi le niveau CRNP Salamandre.
CRNP Crocodile	Être âgé de 3 à 6 ans et avoir réussi le niveau CRNP Poisson-lune.
CRNP Baleine	Être âgé de 3 à 6 ans et avoir réussi le niveau CRNP Crocodile.

Contenu du cours

Veuillez consulter les feuilles de travail du moniteur du programme Croix-Rouge Natation Préscolaire pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau.

Croix-Rouge Natation Junior

Description

Croix-Rouge Natation Junior est un programme autonome composé de 10 niveaux destiné aux enfants âgés de 5 à 12 ans. Les enfants apprennent à nager, à être en forme et à demeurer en sécurité dans un environnement amusant qui favorise le progrès personnel et qui récompense le succès personnel.

Dans ce programme, les nageurs apprennent la natation et les techniques de nage de survie, et améliorent leur distance et leur vitesse, tout en se concentrant sur la prise de décisions sécuritaires dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau.

Formateur : Moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Dur	ée de chaque leçon		Ratio moniteur-nage	urs
	CRNJ 1 à 4	30 minutes	CRNJ 1 à 4	1:6
	CRNJ 5 et 6	30 à 45 minutes	CRNJ 5 et 6	1:8
	CRNJ 7 à 10	45 à 60 minutes	CRNJ 7 à 10	1:8-10
	Nombre de leçons : de 8	3 à 12.		

Critères de réussite

Les nageurs sont évalués selon les critères de performance et ont réussi le cours une fois qu'ils ont répondu à tous les critères avec succès.

Matériel du nageur requis

- Carnet de progression Croix-Rouge Natation Junior (papier) ou rapport de progression Croix-Rouge Natation Junior (format électronique – doit être imprimé en couleurs)
- Article de reconnaissance (un par niveau) : Écussons ou autocollants de reconnaissance Croix-Rouge Natation Junior

Matériel du nageur facultatif

- Rapport de mi-session (disponible sur Ma Croix-Rouge)
- Autocollants de record personnel Croix-Rouge Natation
- Autocollant de participation Croix-Rouge Natation
- À la fin du niveau CRNJ 10, un certificat de réussite et une médaille de mérite du programme Croix-Rouge Natation Junior

(Voir Exigences en matière d'équipement à la page 13)

Outils de soutien requis pour le moniteur

- Feuille de travail du moniteur du programme Croix-Rouge Natation Junior
- Cours de perfectionnement professionnel MSA en ligne — Apprenti nageur

Outils de soutien facultatifs pour le moniteur

- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Générateur de plans de leçon

Préalables

CRNJ 1	Être âgé d'au moins 5 ans. Aucune expérience de natation n'est requise.
CRNJ 2	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 1 OU avoir réussi le niveau Croix-Rouge Natation Préscolaire Poisson-lune.
CRNJ 3	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 2 OU avoir réussi le niveau Croix-Rouge Natation Préscolaire Crocodile.
CRNJ 4	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 3 OU avoir réussi le niveau Croix-Rouge Natation Préscolaire Baleine.
CRNJ 5	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 4.
CRNJ 6	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 5.
CRNJ 7	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 6.
CRNJ 8	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 7.
CRNJ 9	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 8.
CRNJ 10	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 9.

Contenu du cours

Veuillez consulter les feuilles de travail du moniteur de Croix-Rouge Natation Junior pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau du cours.

Croix-Rouge Natation Adaptée

Description

Le programme Croix-Rouge Natation Adaptée est destiné aux nageurs ayant des limitations fonctionnelles et s'appuie sur les progressions utilisées dans le cadre des programmes Croix-Rouge Natation Préscolaire et Croix-Rouge Natation Junior. Les critères de performance de chaque niveau ont été divisés en étapes (progressions) faciles à gérer afin de créer un milieu propice à l'apprentissage et de favoriser la réussite de tous les nageurs. Ces étapes ont été conçues pour permettre aux nageurs ayant des limitations fonctionnelles de progresser lentement et à leur propre rythme.

Formateur : Moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

CRNP 1 à 8 30 min CRNJ 1 à 4 30 min CRNJ 5 à 10 30 à 45 min

Nombre de leçons : de 8 à 12.

CRNJ 1 à 4	1:3
CRNJ 5 et 6	1:3
CRNJ 7 à 10	1:3

Avec un parent, une personne responsable ou un accompagnateur pour chaque nageur, vous pouvez augmenter le ratio de 1:6

Critères de réussite

Les participants sont évalués selon les critères de performance et ont réussi le cours une fois qu'ils ont répondu à tous les critères avec succès. Les critères de performance sont fondés sur les niveaux correspondants des programmes Croix-Rouge Natation Préscolaire et Croix-Rouge Natation Junior.

Matériel du nageur requis

- Cahier de progression Croix-Rouge Natation Préscolaire (papier) ou rapport de progression Croix-Rouge Natation Préscolaire (format électronique – doit être imprimé en couleurs)
 OU Carnet de progression Croix-Rouge Junior (papier) ou rapport de progression Croix-Rouge Natation Junior (format électronique – doit être imprimé en couleurs)
- Article de reconnaissance (un par niveau) : écussons ou autocollants de reconnaissance Croix-Rouge Natation Préscolaire, ou autocollant ou écusson de reconnaissance du programme Croix-Rouge Natation Junior

Remarque: Les éléments de reconnaissance ci-dessus peuvent être remis aux nageurs qui complètent tous les critères de performance du niveau de cours approprié CRNP ou CRNJ.

 Outil adapté de suivi des progrès de Croix-Rouge Natation Adaptée

Matériel du nageur facultatif

- Rapport de mi-session (disponible sur Ma Croix-Rouge)
- Autocollant de participation au programme

Outils de soutien requis pour le moniteur

- Ressources de Croix-Rouge Natation Adaptée
- Outil adapté de suivi des progrès
- Ressource pour le moniteur
- Feuille de travail du moniteur du programme Croix-Rouge Natation Préscolaire
- Feuille de travail du moniteur du programme Croix-Rouge Natation Junior

Outils de soutien facultatifs pour le moniteur

- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Générateur de plans de leçon

Matériel du nageur facultatif (cont.)

- Autocollants de record personnel (distance ou temps) du programme CRNJ
- À la fin du niveau CRNJ 10, un certificat de réussite et une médaille de mérite.

Préalables

CRNP Étoile de mer	Être âgé de 4 à 12 mois, être capable de tenir la tête droite.
CRNP Canard	Être âgé de 12 à 24 mois.
CRNP Tortue de mer	Être âgé de 24 à 36 mois.
CRNP Loutre de mer	Être âgé de 3 à 5 ans.
CRNP Salamandre	Être âgé de 3 à 5 ans et avoir réussi les critères de performance de Croix-Rouge Natation Préscolaire Loutre de mer.
CRNP Poisson-lune	Être âgé de 3 à 6 ans et avoir réussi les critères de performance de Croix-Rouge Natation Préscolaire Salamandre.
CRNP Crocodile	Être âgé de 3 à 6 ans et avoir réussi les critères de performance de Croix-Rouge Natation Préscolaire Poisson-lune.
CRNP Baleine	Être âgé de 3 à 6 ans et avoir réussi les critères de performance de Croix-Rouge Natation Préscolaire Crocodile.
CRNJ 1	Être âgé d'au moins 5 ans. Aucune expérience de natation n'est requise.
CRNJ 2	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 1 OU avoir réussi le niveau Croix-Rouge Natation Préscolaire Poisson-lune.
CRNJ 3	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 2 OU avoir réussi le niveau Croix-Rouge Natation Préscolaire Crocodile.
CRNJ 4	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 3 OU avoir réussi le niveau Croix-Rouge Natation Préscolaire Baleine.
CRNJ 5	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 4.
CRNJ 6	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 5.
CRNJ 7	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 6.
CRNJ 8	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 7.
CRNJ 9	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 8.
CRNJ 10	Être âgé d'au moins 5 ans et avoir réussi les techniques du niveau Croix-Rouge Natation Junior 9.

Contenu du cours

Veuillez consulter les outils adaptés de suivi des progrès de Croix-Rouge Natation Adaptée ainsi que les feuilles de travail du moniteur des niveaux Croix-Rouge Natation Préscolaire et Croix-Rouge Natation Junior pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau du cours.

Croix-Rouge Natation @ l'école

Description

Croix-Rouge Natation @ l'école est un programme de natation et de sécurité aquatique axé sur la participation, spécialement créé pour les écoles (il est conçu d'une telle manière que tous les élèves d'une classe, quel que soit leur niveau, peuvent y participer). Les techniques et les connaissances de ce programme ont été sélectionnées de façon à préparer les élèves à participer à des activités aquatiques en toute sécurité. Le programme peut être proposé de manière autonome, dans une piscine (débutant, intermédiaire et avancé), à l'extérieur d'une piscine, dans une salle de classe (Jeux intellos de sécurité aquatique), ou bien les deux à la fois.

Formateur : Moniteur de sécurité aquatique (MSA) dont le certificat est à jour	
Durée de chaque leçon	Ratio maximal moniteur-nageurs
30 à 60 minutes	1:8-10
Nombre de leçons : 2 à 5	
Critères de réussite	
Ce programme est fondé sur la participation et aucune évaluation formelle ne sera effectuée.	
Matériel du nageur requis	Outils de soutien requis pour le moniteur
Certificat du programme Croix-Rouge	Feuille de travail du moniteur du programme
Natation @ l'école	Croix-Rouge Natation @ l'école
Matériel du nageur facultatif	
 Autocollant de participation 	Outils de soutien facultatifs pour le moniteur
Autoconant de participation	■ Guide pratique Croix-Rouge Natation
*/Vair los evigences en matière	Générateur de plans de leçon
*(Voir les exigences en matière	- Generateur de plans de legon
<u>d'équipement à la page 13</u>)	

Préalables

Croix-Rouge Natation @ l'école –	
Débutant	Doit pratiquer actuellement des techniques équivalentes à celles des
	niveaux 1 à 3 du programme Croix-Rouge Natation Junior.
Croix-Rouge Natation @ l'école –	
Intermédiaire	Doit pratiquer actuellement des techniques équivalentes à celles des
	niveaux 4 à 7 du programme Croix-Rouge Natation Junior.
Croix-Rouge Natation @ l'école –	
Avancé	Doit pratiquer actuellement des techniques équivalentes à celles des
	niveaux 8 à 10 du programme Croix-Rouge Natation Junior.

Contenu du cours :

Veuillez consulter les feuilles de travail du moniteur du programme Croix-Rouge Natation @ l'école pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau.

Croix-Rouge Natation @u camp

Description

Croix-Rouge Natation @u camp est un programme de natation et de sécurité aquatique axé sur la participation, spécialement créé pour les camps. Iil est conçu d'une telle manière que des groupes d'enfants et d'adolescents de différents niveaux d'habiletés puissent y participer. Les techniques et les connaissances de ce programme ont été sélectionnées de façon à préparer les jeunes à participer à des activités aquatiques en toute sécurité. Le programme peut être proposé de manière autonome, dans une piscine (débutant, intermédiaire et avancé), à l'extérieur d'une piscine, dans une salle (Jeux intellos de sécurité aquatique), ou bien les deux à la fois.

Formateur : Moniteur de sécurité aquatique	ıe (MSA) dont le certificat est à jour
Durée de chaque leçon	Ratio maximal moniteur-nageurs
30 à 60 minutes	1:8-10
Nombre de leçons : 2 à 5	
Critères de réussite	
Ce programme est fondé sur la participa	tion et aucune évaluation formelle ne sera effectuée.
Matériel du nageur requis	Outils de soutien requis pour le moniteur
Certificat du programme Croix-Rouge	Feuille de travail du moniteur du programme
Natation @u Camp	Croix-Rouge Natation @u camp
Matériel du nageur facultatif	
Autocollant de participation	Outils de soutien facultatifs pour le moniteur
, ideas and do participation	■ Guide pratique Croix-Rouge Natation
*(Voir les exigences en matière	Générateur de plans de leçon
d'équipement à la page 13)	

Préalables

Croix-Rouge Natation @u camp – Débutant	Doit pratiquer actuellement des techniques équivalentes à celles des niveaux 1 à 3 du programme Croix-Rouge Natation Junior.
Croix-Rouge Natation @u camp – Intermédiaire	Doit pratiquer actuellement des techniques équivalentes à celles des niveaux 4 à 7 du programme Croix-Rouge Natation Junior.
Croix-Rouge Natation @u camp – Avancé	Doit pratiquer actuellement des techniques équivalentes à celles des niveaux 8 à 10 du programme Croix-Rouge Natation Junior.

Contenu du cours

Veuillez consulter les feuilles de travail du moniteur du programme Croix-Rouge Natation @u camp pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau.

Croix-Rouge Natation pour adultes et adolescents

Croix-Rouge Natation Essentiel

Description

Croix-Rouge Natation Essentiel est un cours composé de deux niveaux destiné aux adultes et aux adolescents. Les cours sont conçus de manière à permettre aux nageurs de développer ou d'améliorer leur aisance dans l'eau par l'entremise de la maîtrise de techniques de flottaison de base, de mouvement et de respiration. Ils permettent également d'entretenir les connaissances de base, les techniques et les attitudes nécessaires pour rester en sécurité dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau.

Formateur : Moniteur de sécurité aquatique (MSA) dont le certificat est à jour	
Durée de chaque leçon	Ratio maximal moniteur-nageurs
45 à 60 minutes	1:8-10
Nombre de leçons : 8 à 10	

Critères de réussite

■ Les nageurs sont évalués selon les critères de performance et réussissent le cours une fois qu'ils ont répondu à tous les critères.

Matériel du nageur requis

Journal Croix-Rouge Natation

Matériel du nageur facultatif

- Autocollants de record personnel
 - distance ou temps

*(Voir les exigences en matière d'équipement à la page 13)

Outils de soutien requis pour le moniteur

Feuille de travail du moniteur du cours Croix-Rouge Natation Essentiel

Outils de soutien facultatifs pour le moniteur

- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Générateur de plans de leçon

Préalables

Croix-Rouge Natation Essentiel 1	Aucune expérience de natation n'est requise.
Croix-Rouge Natation	
Essentiel 2	10 mètres avec aisance.

Contenu du cours

Veuillez consulter les feuilles de travail du moniteur du cours Croix-Rouge Natation Essentiel pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau.

Croix-Rouge Natation Styles de nage

Description

Croix-Rouge Natation Styles de nage est un cours autonome de perfectionnement des styles de nage destiné aux adultes et aux adolescents, ainsi qu'aux enfants qui participent au programme Croix-Rouge Natation Junior et qui doivent pratiquer davantage un style de nage en particulier afin de réussir un niveau.

Le cours est conçu pour améliorer les styles de nage que le nageur a choisis en collaboration avec le moniteur de sécurité aquatique, tout en lui permettant d'augmenter ses distances et son efficacité.

Formateur : Moniteur de sécurité aquatique (MSA) dont le certificat est à jour	
Durée de chaque leçon	Ratio maximal moniteur-nageurs
45 à 60 minutes	1:8-10
Nombre de leçons : 8 à 10	

Critères de réussite

■ Le cours Croix-Rouge Natation Styles de nage est évalué selon les objectifs établis par chaque nageur. Le Journal Croix-Rouge Natation est utilisé pour aider à établir les objectifs.

Matériel du nageur requis

Journal Croix-Rouge Natation

Matériel du nageur facultatif :

Autocollants de record personnel

Outils de soutien requis pour le moniteur

 Feuilles de travail du cours Croix-Rouge Natation Styles de nage

Outils de soutien facultatifs pour le moniteur :

- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Générateur de plans de leçon

Préalables

Être capable de nager le crawl sur une distance d'au moins 15 mètres sans interruption et le dos crawlé sur une distance de 15 mètres, et pouvoir nager dans l'eau profonde avec aisance

Contenu du cours

Veuillez consulter les feuilles de travail du moniteur du cours Croix-Rouge Natation Styles de nage pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau.

^{*(}Voir les exigences en matière d'équipement à la page 14)

Croix-Rouge Natation Sports

Description

Croix-Rouge Natation Sports est un cours autonome pour les adultes et les adolescents au cours duquel divers sports aquatiques sont enseignés. Le cours vise à encourager les nageurs de différents niveaux à apprendre les bases des activités et des sports aquatiques pouvant être proposés dans leur collectivité et à pratiquer activement des activités contribuant à un style de vie sain.

Formateur : Moniteur de sécurité aquation	que (MSA) dont le certificat est à jour
Durée de chaque leçon : 45 à 60 minutes	Ratio maximal moniteur-nageurs :
	1:10-12
Nombre de leçons : 2 par sport	
Critères de réussite	
Ce cours est fondé sur la participation	et aucune évaluation formelle ne sera effectuée.
Matériel du nageur requis	Outils de soutien requis pour le moniteur
Journal Croix-Rouge Natation	■ Feuille de travail du moniteur du cours Croix-Rouge Natation Sports
Matériel du nageur facultatif	
Autocollants de record personnel	Outils de soutien facultatifs pour le moniteur
·	Guide pratique Croix-Rouge Natation
*(Voir les exigences en matière	Générateur de plans de leçon
<u>d'équipement à la page 14</u>)	

Préalables

- Manifester de l'intérêt pour les modules de sports et se déplacer et nager avec aisance dans l'eau peu profonde.
- Si le participant ne peut pas nager, il doit être à l'aise d'utiliser un dispositif de flottaison, tel qu'un VFI.
- Les nageurs qui participent à des activités comme la nage synchronisée, le hockey subaquatique, le surf ou le surf horizontal doivent être à l'aise dans l'eau profonde.

Remarque : Certains sports peuvent être adaptés afin que les participants puissent utiliser un dispositif de flottaison comme un VFI.

Contenu du cours

Veuillez consulter les feuilles de travail du moniteur du cours Croix-Rouge Natation Sports pour obtenir un résumé du contenu de chaque niveau.

Programme de sauvetage de la Croix-Rouge

Aperçu	Le programme de sauvetage de la Croix-Rouge canadienne offre une formation certifiée de surveillant-sauveteur professionnel en deux étapes faciles et propose des transferts complets et simples d'autres certificats qui s'avèrent être plus rapides, plus faciles et plus rentables autant pour les établissements aquatiques que pour les candidats.
	Étape 1 : Cours d'assistant surveillant-sauveteur destiné aux jeunes de 12 ans et plus. Les centres aquatiques peuvent préparer les participants à assister ou à s'engager bénévolement dans les établissements aquatiques, les camps de vacances et les programmes de camp de jour des parcs municipaux.
	Étape 2 : Cours de surveillant-sauveteur (piscine ou plage) destiné aux jeunes de 15 ans et plus.
Cours	Assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge

Surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge

Surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge

Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge

Les surveillants-sauveteurs de la Croix-Rouge représentent la Société canadienne de la Croix-Rouge. Ils interagissent sur une base professionnelle avec d'autres professionnels du milieu aquatique, des clients, et avec la communauté en général. Le comportement d'un surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge se reflète sur l'ensemble de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Le Code de conduite qui suit a été établi comme étant la norme selon laquelle le comportement du surveillant-sauveteur est évalué.

À titre de surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge, vous devez faire ce qui suit :

- Respecter les sept Principes fondamentaux, promouvoir et soutenir le travail de la Croix-Rouge canadienne.
- Respecter les règles régissant l'utilisation de l'emblème de la Croix-Rouge et rapporter tout mauvais usage à votre responsable aquatique.
- Adopter une attitude impartiale lors du port de l'insigne officiel ou en agissant à titre de représentant de la Croix-Rouge canadienne.
- Agir avec honnêteté, intégrité, diligence et transparence en tout temps.
- Contribuer à un environnement positif et sain et favoriser le respect de l'autre, la compréhension des différences et le respect de la dignité humaine en tout temps.
- Respecter la confidentialité des renseignements personnels et confidentiels.
- Offrir son aide sans distinction de race, de nationalité, d'ethnie, de langue, d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identification de genre, de capacité, de caractéristiques physiques, de philosophie, de religion, d'appartenance politique ou de tout autre motif de discrimination prohibé en vertu des lois fédérales, provinciales, territoriales ou internationales sur les droits de la personne.
- Vous conformer aux Normes nationales des programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge ainsi qu'à toutes les exigences du programme que l'on retourve sur le portail Ma Croix-Rouge.
- Toujours démontrer une attitude professionnelle irréprochable afin de projeter une image positive des services de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne :
 - Éviter de critiquer publiquement les autres surveillants-sauveteurs, les établissements aquatiques, les superviseurs, les partenaires de formation et les usagers.
 - S'abstenir de tout comportement pouvant influencer de façon négative les usagers ou les autres surveillants-sauveteurs, ou leur causer des blessures.
 - S'abstenir d'utiliser un langage blasphématoire, insultant, harcelant ou tout langage injurieux dans l'exercice de ses fonctions.
- Informer la direction de l'installation si celle-ci ne répond pas aux règlements d'exploitation provinciaux ou territoriaux en vigueur.
- Veiller à la sécurité personnelle de chaque usager et de chaque surveillant-sauveteur.
- Comprendre que le comportement qui constitue du harcèlement ou de l'abus est inacceptable.

Assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge

Description

Le cours porte sur les connaissances et la pratique des premiers soins, les techniques de sauvetage, les techniques de surveillance, les comportements sécuritaires et la façon de faire partie d'une équipe d'élite. Ainsi, les participants suivront une formation qui, en plus de leur montrer comment traiter les traumatismes, leur permettra de les prévenir.

Formateur : Moniteur assistant surveillant-sauveteur, moniteur de sauvetage ou instructeur de sauvetage de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 12 ans au début du cours
- Pouvoir nager conformément aux exigences du niveau Croix-Rouge Natation Junior 10 ou d'un niveau équivalent ou supérieur

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Effectuer le travail d'observation de l'assistant surveillant-sauveteur (peut être intégré au cours, pourvu que les participants aient terminé au moins la moitié du cours).

Matériel du participant requis

- Cahier d'exercices de l'assistant surveillantsauveteur
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Cahier d'assistant surveillant-sauveteur (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Supplément du moniteur assistant surveillant-sauveteur (à jour)
- Ressources pédagogiques supplémentaires qui se trouvent sur le site Ma Croix-Rouge

^{*(}Voir les ratios d'équipement à la page 16)

Contenu du cours

- Introduction et La Croix-Rouge
- Comprendre les rôles et responsabilités
- Développer le leadership
- Comprendre le milieu aquatique
- Prévenir les urgences aquatiques
- Supervision et surveillance
- Développer les techniques de sauvetage
- Traiter les blessures à la tête et à la colonne
- Répondre aux urgences de premiers soins
- Développement des interventions de sauvetage
- Obtenir un emploi
- Scénarios finaux
- Travail d'observation d'assistant surveillant-sauveteur

Certificat:

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge - Transfert

Description

Ce cours de transfert permet aux participants détenant une certification de Croix de bronze de la Société de sauvetage d'obtenir une certification d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.

Formateur : Moniteur assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge, moniteur de sauvetage ou instructeur de sauvetage dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 14 ans.
- Croix de bronze; il n'est pas nécessaire que ce certificat soit à jour.
- Remplir le Cahier d'exercices de l'assistant surveillant-sauveteur.

Volets et durée du cours :

En classe et en piscine – 4,5 heures d'enseignement

Observation - 2 heures

Ratio maximal moniteur-participants: 1:12 Ratio minimal moniteur-participants: 1:2

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Effectuer le travail d'observation de l'assistant surveillant-sauveteur après le cours.

Matériel du participant requis

- Cahier d'exercices de l'assistant surveillantsauveteur
- Abrégé de *Secourisme et RCR* et *Guide détaillé de secourisme et RCR* (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux
 - *(Voir les ratios d'équipement à la page 16)

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Cahier d'assistant surveillant-sauveteur (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Supplément du moniteur assistant surveillant-sauveteur (à jour)
- Feuille de travail des techniques du cours d'assistant surveillant-sauveteur
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- Introduction et La Croix-Rouge
- Développement des techniques de sauvetage
- Traitement des blessures à la tête et à la colonne
- Scénarios finaux
- Travail d'observation d'assistant surveillantsauveteur

Certificat

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge - Renouvellement

Description

Pour un renouvellement de certificat, les normes demeurent les mêmes que le cours initial.

Formateur : Moniteur assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge, moniteur de sauvetage ou instructeur de sauvetage dont le certificat est à jour

Préalables

 Certificat d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge obtenu au cours des cinq dernières années (à jour ou expiré depuis moins de trois ans)

Volets et durée du cours
En classe et en piscine – 6 heures d'enseignement

Ratio maximal moniteur-participants: 1:12 Ratio minimal moniteur-participants: 1:2

Critères de réussite :

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.

Matériel du participant requis

- Cahier d'exercices Renouvellement d'assistant surveillant-sauveteur
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du moniteur Renouvellement d'assistant surveillant-sauveteur
- Feuille de travail des techniques du renouvellement d'assistant surveillant-sauveteur

Contenu du cours

- Mise à jour de la Croix-Rouge
- Évaluation de la condition physique
- Perfectionnement des techniques
- Scénarios finaux

Certificat:

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

^{*(}Voir les ratios d'équipement à la page 16)

Surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge

Description

L'obtention d'un certificat professionnel de surveillant-sauveteur piscine est l'objectif ultime de ce cours. Celui-ci prépare efficacement les surveillants-sauveteurs à prévenir les urgences et à y intervenir, à établir un milieu sécuritaire, à travailler en équipe et à gérer les relations publiques de manière professionnelle. Les participants sont évalués tout au long du cours en fonction des critères d'évaluation normalisés, et ils sont soumis à une évaluation finale des techniques et des connaissances.

Formateur: Moniteur ou instructeur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 15 ans avant la fin du cours.
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent.
- Certificat d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour ou non).

continuated discontinuity salar seems as in a commence of the salar seems.		
Volets et du	ırée du cours	Ratio maximal moniteur-participants: 1:12
En classe et	en piscine – 40 heures d'enseignement	Ratio minimal moniteur-participants: 1:2
Observation	n – 2 heures	
Scénarios fi	naux – 3 à 5 heures	

Critères de réussite

- Assister et participer à l'intégralité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.
- Effectuer le travail d'observation du surveillant-sauveteur piscine.

Matériel du participant requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge à jour
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- Introduction et la Croix-Rouge
- Comprendre les rôles et responsabilités
- Développer le leadership
- Comprendre le milieu aquatique
- Prévenir les urgences aquatiques
- Supervision et surveillance
- Développement des techniques de sauvetage

- Les blessures à la tête et à la colonne vertébrale
- Répondre aux urgences aquatiques
- Milieux aquatiques sains
- Obtenir un emploi
- Scénarios finaux

^{*(}Voir les ratios d'équipement à la page 16)

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Mise à niveau de surveillant-sauveteur plage à surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge

Description

Ce cours permet au surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge d'obtenir son certificat de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge.

Formateur: Moniteur ou instructeur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 15 ans ou plus
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge

Val	otc	٥ŧ	d٠٠	róo	du	COLL	rc
voi	ets	eт	ดน	ree	an	COLL	rs

En classe et en piscine – 20 heures d'enseignement

Ratio maximal moniteur-participants: 1:12
Ratio minimal moniteur-participants: 1:2

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.

Matériel du participant requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux

(Voir les exigences en matière d'équipement à la page 16)

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Feuille de travail des techniques : Mise à niveau de surveillant-sauveteur plage à surveillantsauveteur piscine
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- Le milieu aquatique
- Communication et prévention des blessures
- Supervision et surveillance

- Techniques de sauvetage
- Blessures à la tête et à la colonne
- Répondre aux urgences aquatiques
- Scénarios finaux

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge - Transfert

Description

Le cours de transfert permet aux détenteurs du certificat de sauveteur national — Piscine de la Société de sauvetage, ou de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge américaine, d'obtenir le certificat de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge canadienne.

Formateur : Moniteur ou instructeur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 15 ans
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat de sauveteur national Piscine de la Société de sauvetage ou certificat de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge américaine obtenu au cours des cinq dernières années

Volets et durée du cours	Ratio maximal moniteur-participants: 1:12
En classe et en piscine – 12 heures d'enseignement	Ratio minimal moniteur-participants : 1:2

Critères de réussite

- Assister et participer à l'intégralité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.

Matériel du participant requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et les scénarios finaux

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Feuille de travail des techniques –Surveillantsauveteur piscine - transfert
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- La Croix-Rouge
- Techniques de sauvetage
- Blessures à la tête et à la colonne
- Répondre aux urgences aquatiques
- Scénarios finaux

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

^{*(}Voir les exigences en matière d'équipement à la page 16)

Surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge – Renouvellement

Description

Pour un renouvellement de certificat, les normes demeurent les mêmes que le cours initial.

Formateur: Moniteur ou instructeur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Certificat de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge obtenu au cours des cinq dernières années (à
 jour ou expiré depuis moins de trois ans)
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent

Volets et durée du cours

En classe et en piscine – 5 heures d'enseignement

Ratio maximal moniteur-participants: 1:12
Ratio minimal moniteur-participants: 1:2

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.

Matériel du participant requis

- Cahier d'exercices Renouvellement de surveillantsauveteur piscine
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux
- *(Voir les exigences en matière d'équipement à la page 16)

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du moniteur Renouvellement de surveillant-sauveteur piscine
- Feuille de travail des techniques –
 Renouvellement de surveillant-sauveteur piscine

Contenu du cours

- Mise à jour sur la Croix-Rouge
- Évaluation de la condition physique
- Perfectionnement des techniques
- Évaluation des connaissances
- Scénarios finaux

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge

Description

L'obtention d'un certificat professionnel de surveillant-sauveteur plage est l'objectif ultime de ce cours. Celui-ci traite de la prévention et des interventions dans des situations d'urgence propres aux plages canadiennes, de l'établissement d'un milieu sécuritaire, du travail en équipe et de la gestion professionnelle des relations publiques. Les participants sont évalués tout au long du cours en fonction des critères d'évaluation normalisés, et ils sont soumis à une évaluation finale des techniques et des connaissances.

Formateur: Moniteur ou instructeur de sauvetage plage de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 15 ans à la fin du cours
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour ou expiré)

Volets	et	durée	du	cours	

En classe et en piscine/plage – 40 heures d'enseignement Observation – 2 heures

Scénarios finaux – 3 à 5 heures

Ratio maximal moniteur-participants: 1:12 Ratio minimal moniteur-participants: 1:2

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.
- Effectuer le travail d'observation du surveillant-sauveteur plage pendant le cours.

Matériel du participant requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge à jour
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Lunettes de natation, masque et palmes
- Combinaison isothermique, selon les besoins de l'installation
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux
- *(Voir les exigences en matière d'équipement à la page 16)

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge à jour
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- Introduction et la Croix-Rouge
- Surveillant-sauveteur professionnel
- Milieu aquatique
- Communication et prévention des blessures
- Supervision et surveillance
- Développement des techniques de sauvetage

- Les blessures à la tête et à la colonne vertébrale
- Répondre aux urgences aquatiques
- Milieux aquatiques sains
- Obtenir un emploi
- Scénarios finaux

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Mise à niveau de surveillant-sauveteur piscine à surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge

Description

Ce cours permet aux participants de passer de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge à surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge.

Formateur: Moniteur ou instructeur de sauvetage plage de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 15 ans ou plus
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge

Volets et durée du cours	Ratio maximal moniteur-participants: 1:12
En classe et en plage – 20 heures d'enseignement	Ratio minimal moniteur-participants : 1:2

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.

Matériel du participant requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Lunettes de natation, masque et palmes
- Combinaison isothermique, selon les besoins de l'installation
- Vêtements pour exécuter les techniques et effectuer les scénarios finaux
- *(Voir les exigences en matière d'équipement à la page 16)

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Feuille de travail des techniques : Mise à niveau de surveillant-sauveteur piscine à surveillantsauveteur plage
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- Introduction et La Croix-Rouge
- Le milieu aquatique
- Communication et prévention des blessures
- Supervision et surveillance

- Techniques de sauvetage
- Blessures à la tête et à la colonne
- Répondre aux urgences aquatiques
- Scénarios finau

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge - Transfert

Description

Le cours de transfert permet aux détenteurs du certificat de sauveteur national – Plage continentale de la Société de sauvetage, ou de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge américaine, d'obtenir le certificat de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge canadienne.

Formateur : Moniteur ou instructeur de sauvetage plage de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 15 ans
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat de sauveteur national Plage continentale de la Société de sauvetage ou certificat de surveillantsauveteur plage de la Croix-Rouge américaine obtenu au cours des cinq dernières années

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Volets et durée du cours	Ratio maximal moniteur-participants: 1:12
En classe et en plage – 12 heures d'enseignement	Ratio minimal moniteur-participants: 1:2

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours.
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.

Matériel du participant requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge à jour
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Lunettes de natation, masque et palmes
- Combinaison isothermique selon les besoins de l'installation
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et les scénarios finaux
- *(Voir les exigences en matière d'équipement à la page 16)

Matériel de moniteur/instructeur requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge à jour
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Feuille de travail des techniques : surveillantsauveteur plage Transfert
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- La Croix-Rouge
- Techniques de sauvetage
- Blessures à la tête et à la colonne

- Répondre aux urgences aquatiques
- Scénarios finaux

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge - Renouvellement

Description

Pour un renouvellement de certificat, les normes demeurent les mêmes que le cours initial.

Formateur: Moniteur ou instructeur de sauvetage plage de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Certificat de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge obtenu au cours des cinq dernières années (à jour ou expiré depuis moins de trois ans)
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent

Volets et durée du cours

En classe et en plage – 5 heures d'enseignement

Ratio maximal moniteur-participants: 1:12
Ratio minimal moniteur-participants: 1:2

Critères de réussite

- Être présent et participer à la totalité du cours
- Le cours fait l'objet d'une évaluation continue.
- Réussir l'examen pratique final avec scénario.
- Faire preuve de compétence dans toutes les techniques et les activités requises.
- Respecter le Code de conduite du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge canadienne.
- Réussir l'évaluation des connaissances en obtenant une note minimale de 75 %.

Matériel du participant requis

- Cahier d'exercices Renouvellement de surveillantsauveteur plage de la Croix-Rouge
- Lunettes de natation, masque et palmes
- Combinaison isothermique, selon les besoins de l'installation
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- Vêtements pour exécuter les techniques et les scénarios finaux
- *(Voir les exigences en matière d'équipement à la page 16)

Matériel du moniteur/instructeur requis

- Guide du moniteur Renouvellement de surveillantsauveteur plage de la Croix-Rouge
- Feuille de travail des techniques Renouvellement de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge

Contenu du cours

- La Croix-Rouge
- Techniques de sauvetage
- Blessures à la tête et à la colonne

- Répondre aux urgences aquatiques
- Évaluation des connaissances
- Scénarios finaux

- Valide pour une durée de deux ans à compter de la date de fin du cours.
- Une fois que le participant aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au participant d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Programme de formation des moniteurs

Aperçu

Le programme de formation des moniteurs de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne forme les moniteurs et leur permet d'obtenir un certificat afin d'organiser et d'offrir des cours dans le cadre des programmes Croix-Rouge Natation et du programme de sauvetage de la Croix-Rouge.

Le programme de formation des moniteurs leur enseigne à appliquer une démarche personnalisée en mettant l'accent sur la prévention des traumatismes, les styles d'apprentissage et diverses techniques pédagogiques qui tiennent compte des habiletés, de l'âge et des besoins de chaque candidat. Les moniteurs de la Croix-Rouge sont formés afin d'encourager les capacités d'apprentissage de chaque candidat en reconnaissant qu'ils varient d'une personne à l'autre.

Processus de formation des moniteurs

Politiques destinées aux moniteurs

Politiques destinées aux moniteurs

Normes de conduite

À titre de moniteur ou d'instructeur, vous représentez la Croix-Rouge canadienne. La façon dont vous agissez envers les autres moniteurs et instructeurs, les commanditaires, les parents, les nageurs et les membres de votre collectivité en général se reflète sur l'organisme entier.

N'oubliez jamais que vous représentez la Croix-Rouge canadienne. Ce que vous dites a des répercussions sur la Société canadienne de la Croix-Rouge et le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à l'échelle internationale. En tout temps, vos commentaires et vos gestes doivent refléter les sept Principes fondamentaux, à savoir l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

Toutes ces normes de conduite s'appliquent aux candidats qui suivent actuellement un des cours de la Croix-Rouge canadienne suivants, ou qui renouvellent leur certificat : moniteur de sécurité aquatique (MSA), moniteur assistant surveillant-sauveteur, moniteur de sauvetage, instructeur de sécurité aquatique (ISA), instructeur de sauvetage et maître-instructeur.

Les normes de conduite constituent la norme selon laquelle est évalué votre comportement.

La violation de ces normes de conduite justifiera, à la discrétion absolue de la Société canadienne de la Croix-Rouge, la suspension ou la révocation de la certification ou d'autres sanctions.

DÉFINITIONS

DEFINITION3	
TERME	DÉFINITION
Société :	désigne la Société canadienne de la Croix-Rouge.
Apprenant :	désigne une personne qui est inscrite ou qui participe à un programme de natation et de
	sécurité aquatique de la Société.
Employé :	désigne une personne avec laquelle la Société a une relation employeur-employé et qui
	exécute du travail sous la supervision et le contrôle de la Société. Le terme englobe les
	personnes en congé payé autorisé ou en congé sans solde.
Principes	désigne les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du
fondamentaux :	Croissant-Rouge.
Personnel	désigne toute personne détenant n'importe quel type de certificat de moniteur, d'instructeur
enseignant:	ou de maître-instructeur délivré par la Société.
Normes:	désigne les présentes normes de conduite.
Partenaire de	désigne une entité avec laquelle la Société a signé une entente décrivant les attentes à l'égard
formation:	de l'application des programmes de la Société dans la collectivité.
Bénévole :	désigne une personne physique qui choisit d'offrir ses services à la Société ou au nom de
	celle-ci, de façon régulière ou occasionnelle, sans rémunération ni considération de la part
	de la Société autre qu'un remboursement des dépenses directes raisonnables convenu entre
	les parties, et qui est acceptée comme bénévole par la Société conformément aux politiques
	sur la gouvernance adoptées par le Conseil.

EXIGENCES

I. Principes

Le personnel enseignant doit :

- a) Respecter les clauses restrictives portant sur l'utilisation de l'emblème de la Croix-Rouge en vue de le protéger, et signaler les cas d'abus au titre de son utilisation. <a href="mailto:croixrouge.ca/a-propos-de-nous/au-sujet-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abus-de-l-embleme-de-la-croix-rouge/signalement-d-un-cas-d-abu
- b) Adopter une attitude strictement impartiale et respectueuse lorsqu'il porte des articles sur lesquels se trouve l'emblème de la Société ou en tout temps lorsqu'il représente la Société d'une manière quelconque.
- c) Donner les cours et diriger les activités conformément aux connaissances mentionnées dans les ressources destinées aux moniteurs, aux instructeurs et aux maîtres-instructeurs, et à toutes les normes applicables relatives au programme qui pourraient lui être communiquées de temps à autre.
- d) Respecter toutes les lois fédérales et provinciales ou territoriales applicables.

II. Conduite générale

Le personnel enseignant doit :

- a) Agir en tout temps avec honnêteté, intégrité, diligence et transparence.
- b) Contribuer au maintien d'un milieu sécuritaire, positif et sain pour les employés, les bénévoles, les apprenants, les partenaires de formation de la Croix-Rouge canadienne et d'autres membres du personnel enseignant, notamment en faisant preuve de respect envers les autres, d'une appréciation des différences et, en tout temps, de respect pour la dignité humaine de tous.
- c) Toujours faire preuve d'un grand professionnalisme afin de présenter une bonne image de la Société et de ses programmes de natation et de sécurité aquatique.
- d) S'abstenir de critiquer publiquement les autres MSA, ISA, moniteurs assistants surveillants-sauveteurs, moniteurs de sauvetage, instructeurs de sauvetage et maîtres-instructeurs, ainsi que les employés, les partenaires de formation, les parents, les nageurs, les participants à tout programme de la Société et la Société elle-même.
- e) S'abstenir d'adopter tout comportement personnel pouvant influencer de façon négative un nageur ou un participant, ou lui causer des blessures.
- f) Éviter d'utiliser un langage blasphématoire, insultant, harcelant, ou d'utiliser tout autre langage injurieux dans l'exercice de ses fonctions.
- g) S'assurer d'appliquer en tout temps de saines pratiques d'enseignement et de respecter les normes de prévention de la transmission de maladies.
- h) Respecter la confidentialité des renseignements personnels.
- i) Faire preuve de diligence appropriée dans l'exercice de ses fonctions.
- j) Travailler en tout temps en collaboration avec la Société.
- k) Ne jamais se présenter comme un représentant ou un agent de la Société aux médias, sur Internet ou dans les médias sociaux, à moins d'y avoir été autorisé par écrit.

III. Relations entre le personnel enseignant et les apprenants

Les membres du personnel enseignant doivent comprendre que la relation entre eux et les apprenants peut faire en sorte qu'on les perçoive comme étant en position d'autorité et de pouvoir.

Le personnel enseignant a la responsabilité de s'assurer que les apprenants sont traités équitablement et avec dignité et respect. Lorsqu'ils interagissent avec les apprenants, les membres du personnel enseignant doivent :

- a) Traiter les apprenants d'une manière qui maintient leur dignité et respecte leurs croyances religieuses, leur culture, leurs coutumes et leurs habitudes.
- b) Assurer la sécurité personnelle et psychologique de chaque apprenant.
- c) Respecter les droits à la vie privée des apprenants.
- d) Accepter et donner de la rétroaction appropriée.
- e) Enseigner et évaluer les nageurs ou les candidats selon les critères de performance et d'évaluation.
- f) Assurer l'inclusion de tous les nageurs ou les candidats dans les activités.
- g) Utiliser et expliquer le modèle de prévention des traumatismes, qui comporte trois étapes, soit Préparation! Prévention! Survie!
- h) Démontrer la connaissance de l'approche individuelle en matière d'enseignement.
- i) S'assurer que les activités conviennent à l'âge, à l'expérience, aux aptitudes et à la condition physique des personnes qui y participent, et qu'elles sont sécuritaires.
- j) Suivre les recommandations que les participants vous disent avoir reçues de leur médecin.

IV. Infractions constituant une inconduite grave

Les comportements suivants du personnel enseignant sont des inconduites graves qui justifient la révocation immédiate de la certification :

- a) Toute action qui peut raisonnablement être interprétée comme étant humiliante, conflictuelle, argumentatrice, négligente, insubordonnée, malhonnête, menaçante, dégradante, intimidante, exploitante, illégale ou raciste.
- b) Avoir ou tenter d'avoir des relations sexuelles avec des apprenants.
- c) Se prêter ou tenter de se prêter à des activités sexuelles avec des enfants ou d'autres personnes qui sont incapables de donner leur consentement.
- d) Exercer une activité professionnelle sans certification valable.
- e) Violer le droit d'auteur d'un document guelconque de la Société.
- f) Falsifier des documents de certification ou de personnel enseignant de la Société.
- g) Utiliser à mauvais escient ou sans autorisation, de façon intentionnelle, les logos et les emblèmes de la Société.
- h) Avoir un comportement qui pourrait compromettre la sécurité personnelle, les intérêts de propriété ou l'intégrité et la réputation du programme ou de la Société.
- i) Communiquer de faux renseignements concernant une inconduite grave d'un membre du personnel enseignant de la Société.

V. Déclaration des violations

- a) Le personnel enseignant a l'obligation de contribuer à la création d'un milieu qui prévient l'inconduite et favorise les comportements appropriés en conformité avec les présentes normes de conduite.
- b) Un membre du personnel enseignant qui a des motifs raisonnables de soupçonner qu'un autre membre du personnel enseignant a violé ces normes est tenu de signaler ces soupçons à un membre du personnel de la Société ou au Centre national de services à la clientèle.

VI. Traitement équitable

Une préoccupation signalée à l'égard de toute personne nommée sera traitée de façon équitable, en tenant compte de la gravité de la question soulevée, de la crédibilité de l'information ou des allégations et de la possibilité de mener une enquête efficace.

VII. Protection des dénonciateurs

Il est strictement interdit d'exercer des représailles de toute nature contre les dénonciateurs qui ont agi de bonne foi et en se fondant sur des motifs raisonnables pour signaler leurs soupçons concernant la violation des normes.

VIII. Confidentialité

Toutes les préoccupations signalées seront traitées de façon confidentielle, dans la mesure permise par la loi. Nous encourageons les personnes à s'identifier lorsqu'elles transmettent ces informations puisque cela facilitera l'enquête sur la question divulguée. Toutefois, nous examinerons aussi les renseignements signalés de façon anonyme. Les renseignements signalés ne seront divulgués qu'aux personnes qui ont besoin de connaître les allégations afin de réagir convenablement à la préoccupation signalée.

CONDUITE HORS TRAVAIL

Les membres du personnel enseignant peuvent être perçus comme des représentants de la Société en tout temps, même lorsqu'ils ne participent pas à un cours ou à une activité de la Société. Ils doivent donc se conduire d'une façon conforme à ces normes en tout temps.

Obtention du certificat

Conformément aux normes établies par la Société, la Croix-Rouge canadienne doit certifier tous ses moniteurs et ses instructeurs en leur délivrant un certificat.

Le certificat que la Croix-Rouge canadienne octroie à un moniteur ou à un instructeur constitue une preuve que celui-ci : (1) a satisfait à toutes les exigences du cours; (2) est certifié et autorisé à donner les cours du programme Croix-Rouge Natation ou du programme de sauvetage à la population; et (3) respecte toujours les normes nationales des programmes de la Société pour les MSA, les moniteurs de sauvetage, les ISA et les instructeurs de sauvetage. Les certificats sont valides pour une période déterminée, telle qu'elle est mentionnée dans les tableaux du présent document. Un moniteur est certifié lorsque la Croix-Rouge a émis une certification. Une fois la feuille de résultats transmise à la Croix-Rouge par le partenaire de formation (dans délai maximum de 10 jours après le cours), vous recevrez un courriel vous avisant que vous pouvez accéder à votre certification en ouvrant une session à l'adresse macr.croixrouge.ca > Mon profil. Vous pouvez télécharger et imprimer votre certification. Si vous ne recevez pas de courriel concernant votre certification, contacter le partenaire de formation.

Transfert de certificat

Les programmes destinés aux moniteurs et les certificats qu'ils permettent d'obtenir sont valides partout au Canada. Si vous déménagez, vous conservez le même certificat. Toutefois, vous devez mettre à jour vos coordonnées sur macr.croixrouge.ca > Mon Profil. Vous devez également vous informer sur les lois de votre province ou de votre territoire afin de vous assurer de respecter les exigences relatives au milieu de travail.

■ Les personnes qui ont de l'expérience dans l'enseignement de la natation et qui détiennent actuellement l'un des certificats suivants sont admissibles au cours de MSA — Transfert : moniteur de natation de la Société de sauvetage, moniteur du YMCA, moniteur du programme Sears — Je nage, moniteur du programme Ultra Swim de Toronto, moniteur de natation de la Croix-Rouge américaine, moniteur de l'Australia's National Organisation for the Teaching of Swimming and Water Safety (AUSTSWIM), moniteur du United Kingdom Coaching Certificate de l'Amateur Swimming Association, de même que les personnes qui détiennent un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et de la santé ou un certificat

- délivré par le programme de certification des entraîneurs de niveau 1 en nage de compétition, le BPJEPS (BEESAN) délivré en France et par Swimming South Africa ou Spanish Swimming Federation.
- Les personnes qui ont de l'expérience dans l'enseignement des programmes de sauvetage et qui détiennent un certificat à jour de moniteur en sauvetage de la Société de sauvetage ou de la Croix-Rouge américaine sont admissibles au cours de moniteur de sauvetage Transfert.

Renouvellement du certificat

La Croix-Rouge canadienne certifie pour une période de deux ans tous ses moniteurs qui réussissent un cours menant au renouvellement de leur certificat, sauf indication contraire ou à moins que celui-ci ne soit révoqué avant l'expiration de la période de certification en vertu des normes nationales des programmes de la Croix-Rouge canadienne relatives à la révocation des certificats de moniteur et d'instructeur.

Le processus de renouvellement des certificats de moniteur et d'instructeur de la Croix-Rouge canadienne, qui se produit tous les deux ans, est nécessaire pour assurer la qualité de l'enseignement du programme Croix-Rouge Natation et des programmes de sauvetage. Le renouvellement du certificat constitue une preuve que toutes les exigences ont été respectées, que le moniteur ou l'instructeur a renouvelé son certificat et qu'il est autorisé, pour une autre période de deux ans (ou pour le reste du cycle choisi dans le cas des ISA et des instructeurs de sauvetage), à donner des cours au public dans le cadre des programmes de la Croix-Rouge canadienne, à moins que son certificat ne soit révoqué conformément aux normes nationales relatives à la révocation des certificats de moniteur et d'instructeur.

Le moniteur ou l'instructeur qui s'inscrit à un cours menant au renouvellement de son certificat doit rencontrer les exigences en matière de formation et les préalables énoncés dans la section « Programme de formation des moniteurs », qui se trouve plus loin dans le présent document.

Moniteur de sécurité aquatique

Pour être admissibles au renouvellement du certificat de moniteur de sécurité aquatique (MSA), les MSA doivent détenir un certificat de MSA en règle (c'est-à-dire que la Croix-Rouge n'a pas suspendu temporairement ou révoqué), avoir suivi un cours de MSA depuis 1996 et présenter une preuve de certification.

Moniteur assistant surveillant-sauveteur (MASS)

Pour être admissibles au renouvellement du certificat de moniteur assistant surveillant-sauveteur (MASS), les MASS doivent détenir un certificat de MASS en règle (c'est-à-dire que la Croix-Rouge n'a pas suspendu temporairement ou révoqué) et avoir suivi un cours de MASS au cours des cinq dernières années.

Moniteur de sauvetage

Pour être admissibles au renouvellement du certificat de moniteur de sauvetage, les moniteurs de sauvetage doivent détenir un certificat de moniteur de sauvetage en règle (c'est-à-dire que la Croix-Rouge n'a pas suspendu temporairement ou révoqué) et avoir suivi un cours de moniteur de sauvetage au cours des cinq dernières années.

Remarque: Le renouvellement de surveillant-sauveteur n'est plus inclus dans le renouvellement de moniteur de sauvetage. Afin de conserver votre certificat de niveau participant (surveillant-sauveteur piscine ou surveillant-sauveteur plage), veuillez suivre le cours de renouvellement pertinent en tenant compte de la date d'expiration

de votre certificat de surveillant-sauveteur. Vous devez détenir un certificat valide de surveillant-sauveteur piscine ou de surveillant-sauveteur plage pour bénéficier de la prolongation du certificat de moniteur assistant surveillant-sauveteur ou de moniteur de sauvetage.

Instructeur

Les cours menant au renouvellement du certificat d'instructeur sont offerts selon un cycle de deux ans. Tous les instructeurs de sécurité aquatique et les instructeurs de sauvetage obtiendront un certificat avec la même date d'expiration, peu importe la date à laquelle ils terminent le cours. Un avis sera envoyé à tous les instructeurs titulaires d'un certificat à jour afin de les renseigner sur le cycle de renouvellement du certificat, les dates à retenir et le processus d'inscription. Plusieurs cours de renouvellement du certificat d'instructeur seront offerts à l'échelle du pays, et les candidats pourront assister à celui qui leur convient.

Certification et renouvellement du certificat pour les moniteurs et les instructeurs vivant dans les collectivités éloignées

Pour obtenir des renseignements et connaître les options, veuillez communiquer avec le représentant de natation et de sécurité aquatique de votre région.

Expiration du certificat

Une fois que votre certificat de moniteur ou d'instructeur arrive à échéance, vous ne pouvez plus enseigner jusqu'à ce que vous répondiez à l'une des exigences suivantes :

- Si votre certificat de MSA a expiré et vous souhaitez donner de nouveau les cours du programme Croix-Rouge Natation, et si vous avez suivi un cours de MSA depuis 1996 et possédez une preuve de certification, vous devez suivre un cours de renouvellement du certificat.
- Si votre certificat de moniteur de sauvetage a expiré et vous souhaitez donner de nouveau les cours du programme de sauvetage de la Croix-Rouge, vous devez suivre un cours de renouvellement du certificat.
- Si votre certificat d'ISA a expiré et vous possédez une preuve de certification de MSA à jour, vous devez suivre un cours menant au renouvellement du certificat d'ISA.
- Si votre certificat d'instructeur de sauvetage a expiré et vous possédez une preuve de certification à jour de moniteur de sauvetage, vous devez suivre un cours menant au renouvellement du certificat d'instructeur de sauvetage.

Prolongement de la validité du certificat

Un prolongement de la validité du certificat sera accordé uniquement en cas de circonstances particulières indépendantes de la volonté du moniteur ou de l'instructeur au moment du renouvellement, tel qu'un décès dans sa famille immédiate ou pour des raisons de santé. En cas de maladie ou de blessure, le candidat est tenu de présenter un certificat médical. Il faut communiquer avec la Croix-Rouge pour demander un prolongement. La validité des certificats de surveillant-sauveteur ne peut pas être prolongée en raison des exigences législatives.

Remarque : Tous les certificats de moniteurs assistants surveillants-sauveteurs et de moniteurs de sauvetage qui arrivent à échéance entre le 1^{er} septembre 2019 et le 30 novembre 2020 verront leur validité prolongée au **31 décembre 2020**.

Remplacement de carte

Vous pouvez télécharger et imprimer votre certification en ouvrant une session à l'adresse <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil.

Assurance de la qualité

La Croix-Rouge canadienne souhaite s'assurer que les cours du programme Croix-Rouge Natation et du programme de sauvetage sont de la plus haute qualité et qu'ils répondent aux normes de la Société. L'assurance de la qualité s'inscrit dans un processus continu et vise à garantir que le Canada bénéficie des meilleurs programmes de natation et de sauvetage. Les moniteurs et les instructeurs doivent donner les cours offerts dans le cadre des programmes de la Croix-Rouge conformément aux Normes nationales des programmes de natation et de sécurité aquatique, aux critères de performance et d'évaluation identifiés sur les feuilles de travail, aux cahiers d'exercices des candidats et aux guides de cours des moniteurs ou des instructeurs. Si un MSA, un moniteur assistant surveillant-sauveteur, un moniteur de sauvetage, un ISA ou un instructeur de sauvetage ne respecte pas ces normes de qualité, la Société se réserve le droit de révoquer son certificat.

La Croix-Rouge peut décider d'évaluer la qualité de vos aptitudes d'enseignant et de votre respect des normes de la Croix-Rouge en utilisant l'un des moyens suivants :

- 1. La Croix-Rouge peut envoyer un représentant surveiller un cours, en tout temps et sans avis préalable.
- 2. La Croix-Rouge peut effectuer un suivi auprès de candidats dont le nom apparaît sur une feuille de résultats et leur poser des questions sur la manière dont le cours est offert.
- 3. Des candidats ayant suivi le cours seront invités à s'adresser directement à la Croix-Rouge et à faire part de leurs commentaires sur le cours.
- 4. La Croix-Rouge peut examiner les formulaires d'évaluation des cours que les candidats remplissent en ligne à tout moment.
- 5. Un représentant de la Croix-Rouge peut décider d'examiner les compétences d'un moniteur ou d'un instructeur, en tout temps et sans avis préalable.

En cas de problème, la Croix-Rouge, ou son représentant, travaillera avec le partenaire de formation et le moniteur ou l'instructeur pour résoudre ces difficultés et s'assurer que la qualité du cours répond aux normes établies. Les mesures à prendre dépendront de la gravité du problème. La Croix-Rouge tentera toujours de résoudre la situation à la satisfaction des parties en cause. Si les problèmes persistent ou ne sont pas résolus selon les spécifications de l'équipe responsable de la gestion de la qualité, des démarches seront alors entreprises afin de révoquer le certificat d'un moniteur ou d'un instructeur.

Gestion et processus de règlement des problèmes pour les moniteurs et les instructeurs de sécurité aquatique ou de sauvetage

La gravité de la situation déterminera le niveau d'enquête nécessaire et la Croix-Rouge canadienne tentera par tous les moyens de résoudre la situation dans le meilleur délai. En outre, lorsque la situation le justifie, elle peut décider de révoquer le certificat d'un moniteur ou d'un instructeur de sécurité aquatique ou de sauvetage.

Les moniteurs et les instructeurs ont le devoir d'assumer toutes les responsabilités détaillées dans :

- les normes de conduite de la Croix-Rouge canadienne;
- les responsabilités juridiques;

- les exigences législatives (propres à la province ou au territoire);
- les pratiques d'enseignement saines;
- les Normes nationales des programmes.

Si un moniteur ou un instructeur manque à ses devoirs, il peut se voir retirer son certificat de la Croix-Rouge canadienne.

La révocation du certificat d'un moniteur ou d'un instructeur a généralement lieu lorsque des preuves attestent qu'un moniteur ou instructeur ne respecte pas ou ne veut pas respecter les normes, les politiques, les procédures ou les normes de conduite du programme Natation et sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne ou tire profit d'une certaine manière de son rôle de moniteur ou d'instructeur. Il se peut que, dans le cadre de ce processus, plus d'un certificat soit révoqué et, s'il y a lieu, le statut de partenaire de formation pourrait également être examiné et révoqué.

Procédures de gestion des problèmes

Toute plainte ou critique formulée à l'encontre de la conduite d'un moniteur ou d'un instructeur sera reconnue et étudiée. La Croix-Rouge se réserve le droit d'entreprendre les démarches d'assurance de la qualité susmentionnées, sans avis préalable. Les plaintes seront transmises aux instances supérieures en fonction de leur gravité, et toutes les plaintes ne justifieront pas la mise en œuvre de toutes les procédures du processus de gestion des problèmes. Hormis le cas mentionné dans la section intitulée « Documents requis lors du processus de gestion des problèmes », l'identité du plaignant demeurera confidentielle, sur demande.

Toute plainte grave formulée à l'encontre d'un moniteur ou d'un instructeur sera étudiée. Par plainte « grave », nous entendons :

- Plainte formulée à l'encontre d'un moniteur ou d'un instructeur dont la conduite peut mettre en péril la sécurité personnelle, les intérêts de propriété, ou l'intégrité et la réputation d'un programme ou de la Croix-Rouge.
- Plainte formulée à l'encontre d'un moniteur ou d'un instructeur dont le dossier rend compte de manquements aux normes par le passé, ou d'au moins deux plaintes semblables non graves, qui ont été ou non résolues à l'époque.
- Allégations selon lesquelles un moniteur ou un instructeur a été suspendu de ses fonctions par un autre organisme pour des raisons semblables ou dans le cadre d'un cours similaire (dans le cas d'un moniteur).
- Allégations selon lesquelles un moniteur ou un instructeur n'a pas respecté une condition imposée par une équipe de natation et de sécurité aquatique dans un plan correctif préalablement établi pour une autre infraction au programme.

Lorsqu'une plainte est formulée, la Croix-Rouge entreprend les démarches suivantes :

- 1. L'équipe responsable de la gestion de la qualité enregistre la plainte et la transmet à la personne responsable du suivi. Cette personne étudiera le dossier et définira la nature du suivi requis.
- 2. Si la révision de la plainte indique que celle-ci n'est pas grave, on tentera de résoudre le problème au moyen de discussions et d'éducation. Le processus et les résultats du processus seront répertoriés sur un support électronique. Si aucune solution ne peut être apportée à la plainte, une note à ce sujet doit être inscrite au dossier. Si une deuxième plainte de même nature est formulée, qu'elle soit ou non résolue, le moniteur ou l'instructeur recevra alors un courriel l'informant qu'une troisième plainte semblable sera considérée comme une plainte grave et que des démarches seront entreprises.
- 3. Si la révision de la plainte conclut que celle-ci est grave, la plainte doit être portée à l'attention de l'agent ou

- de l'agente, Gestion de la qualité.
- 4. Si l'équipe responsable de la gestion de la qualité conclut que la plainte est grave, l'agent ou l'agente, Gestion de la qualité doit communiquer immédiatement avec le moniteur ou l'instructeur pour l'aviser de la plainte, des détails relatifs à cette dernière et de l'enquête imminente. Les notifications seront envoyées par courriel, à moins que le moniteur ou l'instructeur souhaite qu'elles soient formulées autrement.
- 5. Le premier contact sera répertorié dans un document relatif à l'assurance de la qualité et classé dans le dossier du moniteur ou de l'instructeur.
- 6. L'équipe responsable de la gestion de la qualité commencera l'enquête.
- 7. La directrice, Programmes de natation et de sécurité aquatique, ou son remplaçant peut décider de suspendre le certificat du moniteur ou de l'instructeur au cours de l'enquête, si :
- Selon la directrice, Programmes de natation et de sécurité aquatique, ou son remplaçant, le maintien du certificat peut mettre en péril la sécurité personnelle, les intérêts de propriété, ou l'intégrité et la réputation d'un programme ou de la Croix-Rouge.
- La plainte porte sur une conduite inappropriée ou allant à l'encontre des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge, et est directement liée à son rôle de moniteur ou d'instructeur.
- Les méthodes d'enseignement ou les techniques de natation, de sécurité aquatique ou de sauvetage du moniteur ou de l'instructeur ont été remises en question.
- L'agent ou l'agente, Gestion de la qualité informera le moniteur ou l'instructeur de la suspension par écrit.
- 8. Une fois que l'équipe responsable de la gestion de la qualité a terminé l'enquête, elle déterminera quelles sont les mesures les plus appropriées à prendre.
 - a. Si l'agent ou l'agente, Gestion de la qualité conclut à une mauvaise qualité d'enseignement, le moniteur ou l'instructeur sera informé qu'il ne pourra plus enseigner tant qu'il n'aura pas effectué avec succès un stage d'enseignement avec un moniteur ou un instructeur désigné. Si le moniteur ou l'instructeur refuse de suivre un stage d'enseignement ou échoue à l'épreuve, son certificat de moniteur ou d'instructeur sera révoqué pendant un an. À la fin de cette période, il pourra de nouveau suivre un cours de moniteur ou d'instructeur. S'il réussit, il sera titulaire d'un certificat de moniteur ou d'instructeur valide pour un an. À la fin de cette période, il sera de nouveau évalué et devra s'inscrire à un cours menant au renouvellement du certificat de moniteur ou d'instructeur. Lorsqu'il aura suivi avec succès ce cours, il pourra réintégrer la Croix-Rouge canadienne à titre de moniteur ou d'instructeur.
 - b. S'il est reconnu que le moniteur ou l'instructeur a volontairement ou imprudemment enseigné aux nageurs ou aux candidats des techniques incorrectes dans le cadre des cours de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne, ou qu'il a commis un acte considéré comme étant une infraction grave, ce dernier perdra son titre de moniteur ou d'instructeur et ne pourra plus être titulaire d'un certificat.
 - c. S'il est reconnu que le moniteur ou l'instructeur a volontairement utilisé la Croix-Rouge canadienne pour un profit personnel, pour mener des activités illégales ou autres, ce dernier perdra son titre de moniteur ou d'instructeur et ne pourra plus être titulaire d'un certificat.
 - d. S'il est reconnu que le moniteur ou l'instructeur a été vu en train de travailler sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, et que cette influence a eu des conséquences directes sur ses capacités en tant que moniteur ou instructeur, la personne perdra son titre. Si après un laps de temps approprié, l'individu souhaite redevenir moniteur ou instructeur, il doit être en mesure de prouver qu'il a mis un terme à son accoutumance et suivre un cours indiqué par la directrice, Programmes de natation et de sécurité aquatique, avant de pouvoir à nouveau être titulaire d'un certificat.
 - e. Si l'équipe responsable de la gestion de la qualité conclut que la plainte est fondée et que les circonstances

ne sont pas prévues dans les paragraphes a. à d., elle peut décider de suspendre le certificat du moniteur ou de l'instructeur pendant une période pouvant s'étendre jusqu'à deux années. Pour redevenir titulaire d'un certificat, l'individu devra suivre avec succès une formation de renouvellement du certificat. En outre, le jury d'audition peut, à sa discrétion absolue, interrompre la période de suspension et imposer des conditions permettant au moniteur ou à l'instructeur de conserver son titre, sous réserve d'un respect total des conditions imposées. La non-conformité aux conditions entraîne le rétablissement de la suspension imposée par le jury d'audition.

- 9. L'équipe responsable de la gestion de la qualité peut consulter les Services juridiques de la Croix-Rouge canadienne pour toute question juridique se posant au cours du processus. En outre, elle indiquera par écrit sa décision et précisera les raisons l'ayant motivée.
- 10. L'agent ou l'agente, Gestion de la qualité informera le moniteur ou l'instructeur des résultats de l'enquête et du plan correctif ou de la décision de révoquer son certificat.
- 11. Une fois le plan correctif terminé, l'affaire sera considérée comme étant résolue et le dossier sera fermé. L'agent ou l'agente, Gestion de la qualité en avisera le moniteur ou l'instructeur par écrit.
- 12. Les plaintes soulignant des problèmes sur des plans autres que celui de l'enseignement seront traitées selon l'entente de partenaire de formation.

Affaires criminelles

Qu'une plainte ait été ou non déposée, le certificat d'un moniteur ou d'un instructeur sera suspendu si celui-ci a été accusé par les autorités chargées de l'application de la loi d'un quelconque crime sexuel, de voies de fait, de fraude, de vol, de malversation ou d'un autre délit qui, selon la directrice, Programmes de natation et de sécurité aquatique, ou son remplaçant, pourrait mettre en péril la sécurité personnelle, les intérêts de propriété, ou l'intégrité et la réputation d'un programme ou de la Croix-Rouge canadienne. La suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'affaire criminelle soit résolue.

Le certificat d'un moniteur ou d'un instructeur sera révoqué si ce dernier est reconnu coupable d'un des délits susmentionnés. La révocation sera annulée si l'affaire est renversée en appel. Après avoir purgé sa peine, la personne peut entreprendre des démarches afin de demander l'obtention d'un certificat. Cette demande sera étudiée à la lumière de toutes les circonstances du délit et des conditions particulières peuvent être imposées par la directrice, Programmes de natation et de sécurité aquatique.

Généralités

Dans le cadre de ces procédures, la suspension ou la révocation du certificat d'un moniteur ou d'un instructeur peut également entraîner la suspension ou la révocation du statut de partenaire de formation de cet individu, le cas échéant.

Documents requis lors du processus de gestion des problèmes

La plainte grave sera répertoriée et toutes les démarches entreprises dans le cadre de l'enquête seront notées dans un document lié à l'assurance de la qualité classé dans le dossier du partenaire de formation.

- 1. Des évaluations formelles écrites du moniteur ou de l'instructeur et une attestation signée par le moniteur ou l'instructeur confirmant qu'un exemplaire de l'évaluation lui a été remis seront également ajoutées au document lié à l'assurance de la qualité.
- 2. Des exemplaires des plaintes écrites, les résultats des enquêtes, les réponses fournies par le moniteur ou l'instructeur, ainsi que tous les documents et renseignements jugés nécessaires de temps à autre par la Société

- canadienne de la Croix-Rouge, seront joints au dossier du moniteur ou de l'instructeur. Dans la mesure où la loi le permet, les renseignements contenus dans le dossier ne seront pas communiqués à une tierce partie sans l'autorisation écrite du moniteur ou de l'instructeur, qui spécifiera quels renseignements peuvent être communiqués à la tierce partie, le cas échéant.
- 3. Un moniteur ou un instructeur peut demander de consulter son profil. Toutefois, l'identité des autres personnes, y compris celle du plaignant, demeurera confidentielle, à moins qu'une autorisation écrite expresse de révéler ces renseignements ait été préalablement reçue et acceptée, et qu'à la discrétion absolue d'un jury d'audition, l'équité de la procédure exige que l'identité du plaignant soit révélée.
- 4. La décision sera jointe au dossier lié à l'assurance de la qualité du moniteur ou de l'instructeur.

Programme de moniteur

Le programme de formation des moniteurs a été créé pour augmenter les compétences et le niveau de préparation des moniteurs de la Croix-Rouge. Dans le cadre de ce programme complet, les candidats étudient la théorie de l'enseignement et démontrent leur compréhension en mettant leurs connaissances en pratique. Les expériences d'enseignement pratiques préparent mieux les candidats à approfondir leur apprentissage et à mettre en application les concepts. Cours Moniteur de sécurité aquatique Moniteur assistant surveillant-sauveteur Moniteur de sauvetage piscine Moniteur de sauvetage plage

Cours de moniteur de sécurité aquatique

Description

Le cours de moniteur de sécurité aquatique (MSA) prépare les candidats à enseigner les programmes Croix-Rouge Natation. Ces derniers se concentrent sur des stratégies visant à présenter et améliorer les techniques de natation et de sécurité aquatique dans les programmes Croix-Rouge Natation Préscolaire, Croix-Rouge Natation Junior, Croix-Rouge Natation @ l'école, Croix-Rouge Natation @u camp, Croix-Rouge Natation pour adultes et adolescents et Croix-Rouge Natation Adaptée.

Formateur : Instructeur de sécurité aquatique (ISA) de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé d'au moins 15 ans avant la fin du volet MSA En classe et en piscine
- Avoir obtenu l'un des certificats suivants : un certificat d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge ou d'un niveau supérieur, ou un brevet Croix de bronze ou d'un niveau supérieur (qu'il soit à jour ou non). Remarque : Le brevet Croix de bronze est obligatoire au Québec.
- Pouvoir effectuer toutes les techniques de sécurité aquatique et les styles de nage de manière conforme aux critères de performance du niveau le plus élevé du programme Croix-Rouge Natation

Volets et durée du cours :

- MSA Évaluation des techniques 4 heures minimum
- MSA En ligne 14 à 20 heures
- MSA Stage d'enseignement minimum de 8 heures
- MSA En classe et en piscine 9 heures en classe, 12 heures en piscine. Afin de prévoir du temps pour permettre aux participants de se changer pour se rendre à la piscine ou en classe et de prendre des pauses-repas, nous suggérons de prévoir 24 heures.

Remarque : la durée des volets est la durée minimum.

Formateur: ratios des candidats

Ratio minimal formateur-candidats: 1:2

Ratio maximal formateur-candidats: 1:16

Ratio maximal ISA-candidats ISA (effectuant le stage

d'enseignement): 1:2

Ratio maximal MSA superviseur-candidats MSA: 1:1

Critères de réussite

- Les candidats doivent être présents et participer à la totalité des volets du cours de MSA.
- Tous les volets du cours, y compris les volets MSA Évaluation des techniques, MSA En ligne, MSA Stage d'enseignement et MSA En classe et en piscine, sont évalués selon des critères de performance précis et une cote réussite ou échec.
- Les candidats doivent réussir tous les volets du cours pour recevoir leur certificat de MSA.
- MSA Évaluation des techniques : ce volet peut être suivi avant, durant ou après les volets MSA En ligne ou MSA Stage d'enseignement, et doit être terminé avant le volet MSA En classe et en piscine. Les candidats sont évalués sur leurs techniques de sécurité aquatique et leurs styles de nage, dans le but de s'assurer qu'ils répondent aux critères de performance du niveau le plus élevé du programme Croix-Rouge Natation Junior. Durant le volet MSA En classe et en piscine, les candidats sont également évalués sur leurs techniques d'intervention en cas d'urgence. L'évaluation du volet MSA Évaluation des techniques est menée par un ISA qui détient un certificat à jour. L'ISA peut aussi faire appel à des MSA

dont le certificat est à jour pour l'aider durant les séances d'entraînement et d'évaluation. Les feuilles d'évaluation des techniques des moniteurs de sécurité aquatique, dûment remplies et signées, demeurent valides pour une période d'un an. Les candidats au cours de MSA doivent terminer le volet MSA – En classe et en piscine dans un délai d'un an après avoir réussi le volet MSA – Évaluation des techniques. L'évaluation des techniques pourrait nécessiter plus de temps en fonction du nombre de candidats et de leur habileté.

■ MSA – Stage d'enseignement : effectuer au moins 8 heures (au total) de stage d'enseignement (en étant présent et en participant à 100 %, y compris en aidant le MSA superviseur dans l'eau) – 4 heures dans une classe Croix-Rouge Natation Préscolaire et 4 heures dans une classe Croix-Rouge Natation Junior. Le volet MSA – Stage d'enseignement doit être complété dans les 6 mois suivants la fin du volet MSA – En ligne et avant d'avoir commencé le volet MSA – En classe et en piscine. La Croix-Rouge recommande de faire un stage sur une session complète de cours si possible afin de voir la progression des nageurs de la 1^{re} leçon à la dernière leçon.

Remarque: Si les dates du volet MSA – Stage d'enseignement coïncident avec celles du volet MSA – En classe et en piscine, au moins 4 heures de stage doivent avoir été effectuées avant le début du volet MSA – En classe et en piscine, et les 8 heures doivent être terminées avant de commencer le module d'enseignement. Les candidats MSA qui choisissent cette option doivent aussi remplir le Journal de stage d'enseignement du MSA après avoir effectué les 4 premières heures du stage afin d'être prêts à suivre le module Enseignement.

Matériel du candidat requis

- Cahier d'exercices du moniteur de sécurité aquatique à jour
- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- MSA En ligne (inclut le lien vers le générateur de plans de leçon et les ressources pédagogiques supplémentaires)

Matériel de l'instructeur requis

- Cahier d'exercices du moniteur de sécurité aquatique
- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Guide de l'instructeur Cours de moniteur de sécurité aquatique
- Feuille de résultats du cours Natation et sécurité aquatique
- Accès au volet MSA En ligne (inclut le lien vers le générateur de plans de leçon et les ressources pédagogiques supplémentaires)

Contenu du cours

- Module 1 : Introduction
- Module 2 : La Croix-Rouge canadienne
- Module 3 : Aperçu du programme de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge
- Module 4 : Apprentissage
- Module 5 : Communication
- Module 6 : Enseignement
- Module 7 : Supervision sécuritaire
- Module 8 : Prévention des traumatismes
- Module 9 : Techniques de sécurité aquatique –
 Activités dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau
- Module 10 : Techniques de sécurité aquatique –
 Sauvetages
- Module 11 : Natation
- Module 12 : Conditionnement physique
- Module 13 : Planification
- Module 14 : Évaluation des nageurs
- Module 15 : Prochaines étapes

Exigences après le cours

Suivre les trois cours de perfectionnement professionnel en ligne requis (Évaluation des styles de nage, Supervision du stage d'enseignement et Enseignement des cours avec parents) avant d'assister au premier renouvellement de MSA.

Remarque : Ces cours ne sont pas requis lors de renouvellements subséquents.

- Depuis le 2 octobre 2017, la période de validité du certificat initial des nouveaux moniteurs de sécurité aquatique (MSA) est de deux ans, durée pendant laquelle les MSA devront compléter trois cours spécifiques de perfectionnement professionnel en ligne (Évaluation des styles de nage, Supervision du stage d'enseignement et Enseignement des cours avec parents) avant d'assister au premier renouvellement de MSA.
- Pour renouveler leur certificat, les nouveaux MSA détenant un certificat à jour devront suivre les cours en ligne préalables et assister à un renouvellement de MSA.
- Une fois que le candidat aura réussi les trois cours en ligne obligatoires et le renouvellement de MSA, le certificat sera émis par l'entremise du site macr.croixrouge.ca > Mon profil dès que la feuille de résultats aura été envoyée par le partenaire de formation. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Renouvellement de moniteur de sécurité aquatique

Formateur : Instructeur de sécurité aquatique (ISA) de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Certificat de MSA en règle (c'est-à-dire un certificat que la Croix-Rouge n'a pas suspendu temporairement ou révoqué).
- Avoir suivi un cours de MSA de la Croix-Rouge depuis 1996 et présenter une preuve de certification (certificat de MSA ou preuve de certificat de MSA sur MaCR > Mon profil). Voir ci-dessous les exigences correspondant à la date d'obtention du certificat ou consulter la page : macr.croixrouge.ca > Outils > Formation des moniteurs de sécurité aquatique > Renouvellement du certificat de moniteur de sécurité > Renouvellement du certificat de moniteur de sécurité : la démarche en bref.
- 1. **Obtention du certificat entre 1996 et janvier 2016 (avec preuve de certification) :** Aucun cours de perfectionnement professionnel en ligne requis. Remarque : il n'est pas nécessaire que le certificat soit à jour.
- 2. **Obtention du certificat entre janvier 2017 et octobre 2017 :** Suivre trois cours de perfectionnement en ligne pour MSA (le cours obligatoire Évaluation des styles de nage, et deux autres cours au choix) uniquement dans le cas d'un premier renouvellement. Remarque : Ces cours ne sont pas requis lors de renouvellements subséquents.
- 3. **Obtention du certificat en novembre 2017 ou après**: Suivre les trois cours de perfectionnement professionnel en ligne obligatoires pour MSA (uniquement lors du premier renouvellement): Évaluation des styles de nage, Supervision du stage d'enseignement et Enseignement des cours avec parents. Remarque: Ces cours ne sont pas requis lors de renouvellements subséquents.

Les trois cours de perfectionnement en ligne peuvent être suivis avant ou après de cours de renouvellement de MSA. La Croix-Rouge recommande toutefois aux candidats de suive les cours de perfectionnement en ligne avant de s'inscrire au cours de renouvellement de MSA.

Volets et durée du cours	Ratio maximal formateur-candidats: 1:16
5 heures (1 h 15 en classe, 3 h 15 en piscine)	
Remarque : L'évaluation des techniques pourrait	
nécessiter plus de temps en fonction du nombre de	
candidats.	

Critères de réussite

- Assister et participer à la totalité du cours.
- Satisfaire aux critères d'évaluation.

Matériel du candidat requis	Matériel de l'instructeur requis
En cas de révision du programme Croix-Rouge Natation, les MSA pourraient devoir se procurer de nouvelles ressources de soutien ou des ressources mises à jour.	■ Guide de l'instructeur — Renouvellement de moniteur de sécurité aquatique 2020-2021
Contenu du cours	Exigences après le cours
Le renouvellement se compose des éléments suivants :	o Aucune
 Un volet en classe ou en piscine de perfectionnement professionnel. 	

- Une mise à jour des programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge.
- Un volet MSA Évaluation des techniques dans le cadre duquel les techniques de sécurité aquatique et les styles de nage des candidats sont évalués pour vérifier qu'ils répondent aux critères de performance du programme Croix-Rouge Natation Junior. Les scénarios d'intervention d'urgence sont aussi évaluées pour garantir que les MSA sont en mesure de reconnaître, de prévenir et de gérer toute situation pouvant survenir dans le cadre d'un cours.
- Les prochaines étapes pour obtenir la certification et des renseignements concernant d'autres programmes et occasions de bénévolat à la Croix-Rouge canadienne.

- Lorsque les candidats ont répondu à tous les critères d'évaluation et participé à toutes les séances, ils obtiennent un certificat de MSA valide pour deux ans à compter de la fin du mois en cours.
- Les MSA qui ne répondent pas aux critères d'évaluation doivent s'inscrire et assister à des renouvellements supplémentaires jusqu'à ce qu'ils y répondent.
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Cours de moniteur de sécurité aquatique – Transfert

Description

Le cours de MSA – Transfert offre aux moniteurs de natation qui possèdent un certificat d'un autre organisme d'apprendre les connaissances et les techniques d'enseignement propres aux programmes Croix-Rouge Natation.

Formateur : Instructeur de sécurité aquatique (ISA) de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Fournir une preuve d'obtention d'un des certificats valides suivants : moniteur de natation de la Société de sauvetage, moniteur du YMCA, enseignant du programme Sears Je nage, moniteur du programme Ultra Swim de Toronto, moniteur de natation de la Croix-Rouge américaine, moniteur de la Australia's National Organisation for the Teaching of Swimming and Water Safety (AUSTSWIM), moniteur titulaire du United Kingdom Coaching Certificate de l'Amateur Swimming Association (ASA), baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et de la santé, certificat délivré par le Programme national de certification des entraîneurs de niveau 1 en nage de compétition, brevet d'état d'éducateur sportif aux activités de la natation (BEESAN) (France) ou certificat délivré par Swimming South Africa ou Spanish Swimming Federation.
- Être âgé d'au moins 16 ans
- Avoir obtenu l'un des certificats suivants : assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge ou niveau supérieur, ou Croix de bronze ou de niveau supérieur (qu'il soit à jour ou non). Le certificat Croix de bronze est obligatoire au Québec.

Volets et durée du cours

- MSA Évaluation des techniques : 3 à 6 heures, peut être effectué à tout moment du cours de MSA – Transfert et doit être évalué par l'ISA qui donne le cours de MSA – Transfert.
- MSA –En ligne : 8 à 12 heures.
- MSA –Stage d'enseignement : minimum de 8 heures (une heure du stage d'enseignement doit être observée par l'ISA qui donne le cours de MSA – Transfert).
- MSA Transfert Discussion: discussion d'une heure avec l'ISA ayant donné le cours de MSA – Transfert suite à l'observation par celui-ci d'au moins une heure du stage d'enseignement du candidat MSA – Transfert OU
- MSA Transfert En classe et en piscine : 2,5 heures en classe et 1,5 à 2,5 heures en piscine (alternative aux volets en ligne et discussion)

Remarque: L'ISA qui donne le cours de MSA – Transfert est responsable de l'évaluation de tous les volets du cours de MSA – Transfert (indiqués ci-dessus) pour tous les candidats du cours.

Ratio maximal formateur-candidats: 1:16

Ratio maximal superviseur-candidats MSA: 1:1

Critères de réussite

- Les candidats doivent être présents et participer à la totalité des volets du cours de MSA Transfert.
- Tous les volets du cours, y compris les volets MSA Évaluation des techniques, MSA En ligne et discussion ou MSA Transfert En classe et en piscine, et MSA Stage d'enseignement doivent être observés et validés par l'ISA qui donne le cours.
- Tous les volets du cours doivent être réussis pour obtenir une certification de MSA.

Matériel du candidat requis

- Cahier d'exercices du moniteur de sécurité aquatique à iour
- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Accès au volet MSA En ligne (inclut le lien vers le générateur de plans de leçon et les ressources pédagogiques supplémentaires)

Matériel de l'instructeur requis

- Cahier d'exercices du moniteur de sécurité aquatique
- Guide pratique Croix-Rouge Natation
- Guide de l'instructeur Cours de moniteur de sécurité aquatique – Transfert
- Feuille de résultats du cours Natation et sécurité aquatique
- Accès au volet MSA En ligne (inclut le lien vers le générateur de plans de leçon et les ressources pédagogiques supplémentaires)

Contenu du cours :

Même contenu que le cours de moniteur de sécurité aquatique.

Exigences après le cours :

Suivre les trois cours de perfectionnement professionnel en ligne requis (Évaluation des styles de nage, Supervision du stage d'enseignement et Enseignement des cours avec parents) avant d'assister au premier renouvellement de MSA.

Remarque : Ces cours ne sont pas requis lors de renouvellements subséquents.

- Depuis le 2 octobre 2017, la période de validité du certificat initial des nouveaux moniteurs de sécurité aquatique (MSA) est de deux ans, durée pendant laquelle les MSA devront compléter trois cours spécifiques de perfectionnement professionnel en ligne (Évaluation des styles de nage, Supervision du stage d'enseignement et Enseignement des cours avec parents) avant de suivre le premier renouvellement de MSA.
- Pour renouveler leur certificat, les nouveaux MSA détenant un certificat à jour devront suivre les cours en ligne préalables et assister à un cours de renouvellement de MSA.
- Une fois que le candidat aura réussi les trois cours en ligne obligatoires et le renouvellement de MSA, le certificat sera émis par l'entremise du site macr.croixrouge.ca > Mon profil dès que la feuille de résultats aura été envoyée par le partenaire de formation. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Moniteur assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge

Description

Cours de certification de moniteur qui prépare les moniteurs de sécurité aquatique à donner le cours d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge.

Remarque: Ce cours est maintenant offert par les partenaires de formation de la Croix-Rouge.

Formateur : Moniteur ou instructeur de sauvetage de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Volets et durée du cours

MASS – En ligne: environ 5 heures

MASS – En classe et en piscine : 4,5 heures en classe,

4,5 heures en piscine

Stage d'enseignement – 32 heures (assister à un cours d'assistant surveillant-sauveteur dans son intégralité)

Ratio maximal formateur-candidats: 1:12
Ratio minimal formateur-candidats: 1:2

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer des techniques d'assistant surveillant-sauveteur.
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours.
- Réussir le stage d'enseignement.
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Matériel du candidat requis

- Cahier d'exercices de l'assistant surveillantsauveteur
- Supplément du moniteur assistant surveillantsauveteur
- Accès au volet MASS En ligne
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge.
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)
- *(Voir les ratios d'équipement à la page 16)

Matériel de l'instructeur requis

- Cahier d'exercices de l'assistant surveillantsauveteur
- Supplément du moniteur assistant surveillantsauveteur
- Accès au volet MASS En ligne
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)

Préalables

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur piscine ou plage de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat à jour de moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge

Contenu du cours

- Introduction
- Organisation d'un cours
- Apprentissage et communication
- Techniques d'enseignement
- Évaluations

Exigences après le cours

- Faire un stage d'enseignement dans un cours d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge.
- Durant son stage d'enseignement, le candidat MASS doit être présent et participer à la totalité du cours.
- Le stage d'enseignement pourrait ne pas être exigé. Cette décision revient au moniteur ou à l'instructeur de sauvetage.
- Si un candidat ne réussit pas le stage d'enseignement, il doit en faire un autre. S'il échoue le deuxième stage d'enseignement, il devra de nouveau suivre le cours de MASS.
- Le candidat dispose d'une année pour satisfaire aux exigences du stage d'enseignement de MASS.
- Le candidat doit retourner le formulaire de stage d'enseignement de MASS au moniteur ou à l'instructeur de sauvetage.

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Moniteur assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge – Renouvellement

Remarque : Tous les certificats de moniteurs assistants surveillants-sauveteurs et de moniteurs de sauvetage qui arrivent à échéance entre le 1^{er} septembre 2019 et le 30 novembre 2020 verront leur validité prolongée au **31 décembre 2020**.

Remarque : Vous êtes considéré comme certifié lorsque la Croix-Rouge émet votre certificat.

Moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge

Description

Cours de certification de moniteur qui prépare les moniteurs à donner le cours d'assistant surveillant-sauveteur et de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge.

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge

Formateur: Instructeur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 18 ans au début du cours
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Le volet MASS En ligne, doit être terminé avant le cours

Volets et durée du cours	Ratio maximal formateur-candidats: 1:12
En classe et en piscine – 32 heures d'enseignement	
Stage d'enseignement – assister à un cours complet de	
surveillant-sauveteur piscine	

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer d'excellentes techniques de surveillant-sauveteur.
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours.
- Réussir les exercices d'enseignement pratique.
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines.
- Etre présent et participer à la totalité du cours.

Matériel du candidat requis

- Cahier d'assistant surveillant-sauveteur à jour
- Guide du surveillant-sauveteur à jour
- Guide du moniteur de sauvetage à jour
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- MASS En ligne
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur Ma Croix-Rouge
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)

Matériel de l'instructeur requis

- Tout le matériel et l'équipement de formation demandé pour le cours (niveau participant et candidat).
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

^{*(}Voir les ratios d'équipement à la page 16)

Contenu du cours

- Introduction
- Révision des techniques
- Présentation des ressources et du matériel
- La Croix-Rouge
- Comment apprennent les gens
- Techniques d'enseignement
- Organisation des cours
- Évaluer les candidats
- Développer des relations positives
- Contenu spécifique au cours
- Exercice d'enseignement pratique En classe
- Exercice d'enseignement pratique En piscine

Exigences après le cours

- Effectuer un stage d'enseignement dans le cadre d'au moins un cours de surveillantsauveteur piscine de la Croix-Rouge.
- Les candidats ont un an pour remplir les exigences du stage d'enseignement de moniteur de sauvetage.
- Les moniteurs de sauvetage superviseurs doivent avoir donné au moins deux cours depuis l'obtention de leur certificat de moniteur de sauvetage.

Pour réussir le stage d'enseignement, les candidats doivent :

- Animer au moins 50 % d'un cours de surveillant-sauveteur piscine avec un moniteur de sauvetage superviseur.
- Apprendre en observant le moniteur de sauvetage superviseur, qui est le principal responsable de la classe.
- Être présent à la totalité du cours de surveillantsauveteur piscine.
- Démontrer leur capacité de satisfaire à tous les critères d'évaluation.
- Aider le moniteur de sauvetage superviseur à préparer le plan du cours de surveillantsauveteur piscine.
- Préparer un plan de leçon pour chacune des sections qu'ils enseigneront.
- Aider le moniteur de sauvetage superviseur à faire l'évaluation finale des candidats.
- L'instructeur de sauvetage déterminera les exigences du stage d'enseignement pour chacun des candidats du cours de moniteur de sauvetage.
- Si un candidat ne réussit pas le stage d'enseignement, il doit en faire un autre.
- S'il échoue le deuxième stage, il devra de nouveau suivre le cours de moniteur de sauvetage.
- Il doit retourner le formulaire Moniteur de sauvetage – Stage d'enseignement au moniteur ou à l'instructeur de sauvetage.

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site macr.croixrouge.ca > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge – Renouvellement

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Formateur : Instructeur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat de moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge obtenu au cours des cinq dernières années
- Avoir donné au moins un cours de surveillant-sauveteur piscine, un cours de renouvellement de surveillant-sauveteur piscine, ou un cours d'assistant surveillant-sauveteur

Volets et durée du cours

En classe et en piscine – 4 à 8 heures d'enseignement selon le nombre de candidats

Ratio maximal formateur-candidats: 1:12
Ratio minimal formateur-candidats: 1:2

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer d'excellentes techniques de surveillant-sauveteur.
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours.
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Matériel du candidat requis

 Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)

Matériel de l'instructeur

- Guide du moniteur Renouvellement de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge sur le site Ma Croix-Rouge
- Feuille de travail des techniques Renouvellement de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge sur le site Ma Croix-Rouge
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Contenu du cours

- Mise à jour de la Croix-Rouge
- Évaluation de la condition physique
- Perfectionnement des techniques
- Scénarios finaux

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge - Transfert

Description

Le cours de transfert permet aux moniteurs en sauvetage – piscine de la Société de sauvetage et aux moniteurs de sauvetage piscine de la Croix-Rouge américaine d'obtenir le certificat de moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge canadienne.

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Formateur : Instructeur de sauvetage piscine à jour

Préalables

- Être âgé de 18 ans au début du cours
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Volet MASS En ligne, doit être terminé avant le cours
- Certificat de moniteur Sauveteur national de la Société de sauvetage (option piscine) ou certificat de moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge américaine

Remarque:

Il n'est pas nécessaire que le certificat de moniteur Sauveteur national de la Société de sauvetage ou le certificat de moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge américaine soit à jour, mais il doit avoir été obtenu au cours d'un délai de grâce de trois ans.

Volets et durée du cours

En classe et en piscine – 16 heures d'enseignement Stage d'enseignement – assister à un cours complet de surveillant-sauveteur piscine Ratio maximal formateur-candidats: 1:12
Ratio minimal formateur-candidats: 1:2

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer d'excellentes techniques de surveillant-sauveteur.
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours.
- Réussir les exercices d'enseignement pratique exigés dans le cadre du cours.
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Matériel du candidat requis

- Cahier d'assistant surveillant-sauveteur (à jour)
- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Accès au volet MASS En ligne
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)

(Voir les ratios d'équipement à la page 16)

Matériel de l'instructeur requis

- Tout le matériel et l'équipement de formation de niveau participant et candidat nécessaire pour le cours
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

- Introduction et La Croix-Rouge
- Révision des techniques
- Comment apprennent les gens
- Techniques d'enseignement
- Organisation des cours
- Évaluer les candidats
- Développer des relations positives
- Exercice d'enseignement pratique Évaluation des techniques

Exigences après le cours :

- Effectuer un stage d'enseignement dans le cadre d'un cours de moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge
- Les candidats ont un an pour remplir les exigences du stage d'enseignement de moniteur de sauvetage.

Pour réussir le stage d'enseignement, les candidats doivent :

- Animer au moins 50 % d'un cours de surveillantsauveteur piscine avec un moniteur de sauvetage superviseur.
- Observer un moniteur de sauvetage superviseur, qui est entièrement responsable du groupe, et apprendre de son enseignement.
- Être présent à la totalité du cours de surveillantsauveteur piscine.
- Démontrer leur capacité de satisfaire à tous les critères d'évaluation.
- Aider le moniteur de sauvetage superviseur à préparer le plan du cours de surveillant-sauveteur piscine.
- Préparer un plan de leçon pour chacun des modules qu'ils enseigneront.
- Aider le moniteur de sauvetage superviseur à faire l'évaluation finale des candidats.
- L'instructeur de sauvetage déterminera les exigences du stage d'enseignement pour chacun des candidats du cours de moniteur de sauvetage.
- Si un candidat ne réussit pas le stage d'enseignement, il doit en faire un autre.
- S'il échoue le deuxième stage, le candidat devra suivre de nouveau le cours de moniteur de sauvetage piscine.
- Il devra retourner le formulaire Moniteur de sauvetage - Stage d'enseignement à l'instructeur de sauvetage.
- Les moniteurs de sauvetage superviseurs doivent avoir donné au moins deux cours depuis l'obtention de leur certificat de moniteur de sauvetage.

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Mise à niveau de moniteur assistant surveillant-sauveteur à moniteur de sauvetage piscine de la Croix-Rouge

Description

Cours menant à l'obtention d'un certificat de moniteur qui prépare le moniteur assistant surveillant-sauveteur à donner le cours de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge.

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Formateur : Instructeur de sauvetage piscine

Préalables

- Être âgé de 18 ans au début du cours
- Certificat à jour de moniteur assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur piscine de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent

Volets et durée du cours	Ratio maximal formateur-candidats: 1:12
En classe et en piscine – 16 heures d'enseignement	Ratio minimal formateur-candidats: 1:2
Stage d'enseignement – assister à un cours complet de surveillant-sauveteur piscine	

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer techniques de surveillant-sauveteur.
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours.
- Réussir les exercices d'enseignement pratique exigés dans le cadre du cours.
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Matériel de candidat requis

- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge (à jour)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Abrégé de *Secourisme et RCR* et *Guide détaillé de secourisme* (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)

Matériel de l'instructeur requis

- Tout le matériel et l'équipement de formation demandé pour le cours de niveau participant/candidat
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge.

Contenu du cours

- Introduction au programme de sauvetage de la Croix-Rouge
- Révision des techniques
- Présentation des ressources et du matériel
- La Croix-Rouge
- Techniques d'enseignement
- Organisation des cours
- Évaluer les candidats

- Développer des relations positives
- Contenu spécifique au cours
- Techniques de sauvetage
- Blessures à la tête et à la colonne
- Urgences en milieu aquatique
- Exercice d'enseignement pratique des techniques

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site macr.croixrouge.ca > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Moniteur de sauvetage plage de la Croix-Rouge

Description

Cours de certification de moniteur qui prépare les moniteurs à donner le cours d'assistant surveillant-sauveteur et de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge.

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Formateur: Instructeur de sauvetage plage de la Croix-Rouge dont le certificat est à jour

Préalables

- Être âgé de 18 ans au début du cours
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Volet MASS En ligne doit être terminé avant le cours

Volets et durée du cours	Ratio maximal formateur-candidats: 1:12
En classe et en piscine/plage – 32 heures d'enseignement	Ratio minimal formateur-candidats: 1:2
Stage d'enseignement (assister à un cours complet de surveillant-sauveteur plage)	

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer les techniques de surveillant-sauveteur.
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours.
- Réussir les exercices d'enseignement pratique exigés dans le cadre du cours.
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines.
- Etre présent et participer à la totalité du cours.

Matériel du candidat requis

- Cahier d'assistant surveillant-sauveteur à jour
- Guide du surveillant-sauveteur à jour
- Guide du moniteur de sauvetage à jour
- Accès au volet MASS En ligne
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)

(Voir les ratios d'équipement à la page 16)

Matériel de l'instructeur requis

- Tout le matériel et l'équipement de formation demandé pour le cours de niveau participant/candidat
- Les ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

- Introduction
- Révision des techniques
- Présentation des ressources et du matériel
- La Croix-Rouge
- Comment apprennent les gens
- Techniques d'enseignement
- Organisation des cours
- Évaluer les candidats
- Développer des relations positives
- Contenu spécifique au cours
- Exercice d'enseignement pratique En classe
- Exercice d'enseignement pratique En piscine

Exigences après le cours

- Effectuer un stage d'enseignement dans le cadre d'au moins un cours de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge
- Les candidats ont un an pour remplir les exigences du stage d'enseignement de moniteur de sauvetage
- Pour réussir le stage d'enseignement, les candidats doivent :
 - Animer au moins 50 % d'un cours de surveillant-sauveteur plage avec un moniteur de sauvetage superviseur
 - Observer un moniteur de sauvetage superviseur, qui est entièrement responsable du groupe, et apprendre de son enseignement
 - Être présent à la totalité du cours de surveillant-sauveteur
 - Démontrer leur capacité de satisfaire à tous les critères d'évaluation
 - Aider le moniteur de sauvetage superviseur à préparer le plan du cours de surveillantsauveteur plage
 - Préparer un plan de leçon pour chacune des sections qu'ils enseigneront
 - Aider le moniteur de sauvetage superviseur à faire l'évaluation finale des candidats
- L'instructeur de sauvetage déterminera les exigences du stage d'enseignement pour chacun des candidats du cours de moniteur de sauvetage.
- Si un candidat ne réussit pas le stage d'enseignement, il doit en faire un autre.
- S'il échoue le deuxième stage, le candidat devra de nouveau suivre le cours de moniteur de sauvetage
- Il doit retourner le formulaire Moniteur de sauvetage – Stage d'enseignement au moniteur ou à l'instructeur de sauvetage
- Les moniteurs de sauvetage superviseurs doivent avoir donné au moins deux cours depuis l'obtention de leur certificat de moniteur de sauvetage.

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site macr.croixrouge.ca > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Moniteur de sauvetage plage – Renouvellement

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Formateur : Instructeur de sauvetage plage

Préalables

- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat de surveillant-sauveteur plage à jour
- Certificat de moniteur de sauvetage plage de la Croix-Rouge obtenu au cours des cinq dernières années
- Avoir donné au moins un cours de surveillant-sauvetage plage, un cours de renouvellement de surveillant-sauveteur plage, ou un cours d'assistant surveillant-sauveteur

Volets et durée du cours

En classe et en piscine/plage – 4 à-8 heures d'enseignement selon le nombre de candidats

Ratio maximal formateur-candidats: 1:12

Ratio minimal formateur-candidats: 1:2

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer les techniques de surveillant-sauveteur.
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours.
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines.
- Être présent et participer à la totalité du cours.

Matériel du candidat requis

 Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon de sécurité détachable)

Matériel de l'instructeur requis

- Guide du moniteur Renouvellement de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge sur le site Ma Croix-Rouge
- Feuille de travail des techniques –
 Renouvellement de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge sur le site Ma Croix-Rouge.

Contenu du cours

- Mise à jour de la Croix-Rouge
- Évaluation de la condition physique
- Perfectionnement des techniques
- Scénarios finaux

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Moniteur de sauvetage plage – Transfert

Description

Le cours de transfert permet aux moniteurs nationaux en sauvetage de la Société de sauvetage (option plage) et aux moniteurs de sauvetage plage de la Croix-Rouge américaine d'obtenir le certificat de moniteur de sauvetage plage de la Croix-Rouge canadienne.

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Formateur : Instructeur de sauvetage plage

Préalables

- Être âgé de 18 ans au début du cours
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur plage de la Croix-Rouge ou certificat de niveau supérieur
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Volet MASS En ligne, doit être terminé avant le cours
- Certificat de moniteur Sauveteur national de la Société de sauvetage (option plage) ou certificat de moniteur de sauvetage plage de la Croix-Rouge américaine

Remarque:

Il n'est pas nécessaire que le certificat de moniteur Sauveteur national – Plage continentale de la Société de sauvetage ou le certificat de moniteur de sauvetage plage de la Croix-Rouge américaine soit à jour, mais il doit avoir été obtenu au cours d'un délai de grâce de trois ans.

Volets et durée du cours

En classe et plage – 16 heures d'enseignement Stage d'enseignement (assister à un cours complet de surveillant-sauveteur plage) Ratio maximal formateur-candidats: 1:12

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer des techniques de surveillant-sauveteur
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours
- Réussir les exercices d'enseignement pratique exigés dans le cadre du cours
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines
- Être présent et participer à la totalité du cours

Matériel du candidat requis

- Cahier d'assistant surveillant-sauveteur (à jour)
- Guide du surveillant-sauveteur (à jour)
- Guide du moniteur de sauvetage (à jour)
- Abrégé de Secourisme et RCR et Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Sifflet et bande élastique de poignet (ou cordon)

Matériel de l'instructeur requis

- Tout le matériel et l'équipement de formation demandé pour le cours de niveau participant/candidat
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

- Introduction et La Croix-Rouge
- Révision des techniques
- Comment apprennent les gens
- Techniques d'enseignement
- Organisation des cours
- Évaluer les candidats
- Développer des relations positives
- Exercice d'enseignement pratique des techniques

Exigences après le cours :

- Effectuer un stage d'enseignement dans le cadre d'au moins un cours de surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge.
- Les candidats ont un an pour remplir les exigences du stage d'enseignement de moniteur de sauvetage.
 Pour réussir le stage d'enseignement, les candidats doivent :
 - Animer au moins 50 % d'un cours de surveillant-sauveteur avec un instructeur de sauvetage superviseur.
 - Observer un moniteur de sauvetage superviseur, qui est entièrement responsable du groupe, et apprendre de son enseignement.
 - Être présent à la totalité du cours de surveillant-sauveteur.
 - Démontrer leur capacité de satisfaire à tous les critères d'évaluation.
 - Aider le moniteur de sauvetage superviseur à préparer le plan du cours de surveillantsauveteur.
 - Préparer un plan de leçon pour chacun des modules qu'ils enseigneront.
 - Aider le moniteur de sauvetage superviseur à faire l'évaluation finale des candidats.
- L'instructeur de sauvetage déterminera les exigences du stage d'enseignement pour chacun des candidats du cours de moniteur de sauvetage.
- Si un candidat ne réussit pas le stage d'enseignement, il doit en effectuer un autre.
- S'il échoue le deuxième stage, il devra suivre de nouveau le cours de moniteur de sauvetage.
- Retourner le formulaire Moniteur de sauvetage —
 Stage d'enseignement au moniteur ou à l'instructeur de sauvetage.
- Les moniteurs de sauvetage superviseurs doivent avoir donné au moins deux cours depuis l'obtention de leur certificat de moniteur de sauvetage.

- Valide pendant 2 ans
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Programme d'instructeur

Aperçu	Les cours d'instructeur ont été conçus afin de préparer les participants qui souhaitent donner les cours du programme de formation des moniteurs.
Cours	Instructeur de sécurité aquatique
	Instructeur de sauvetage
	Maître-instructeur de sécurité aquatique

Cours d'instructeur de sécurité aquatique

Description

Le cours d'instructeur de sécurité aquatique (ISA) est conçu pour préparer les personnes qui souhaitent donner le cours de moniteur de sécurité aquatique (MSA), le cours de MSA – Transfert et le Renouvellement de MSA.

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge

Formateur : Maître-instructeur de sécurité aquatique (MISA) de la Croix-Rouge

Préalables

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être titulaire d'un certificat à jour de MSA
 Remarque : Les ISA doivent se soumettre à une évaluation des techniques. Avant la tenue du cours,
 imprimez la feuille d'évaluation des techniques du moniteur et démontrez à un autre ISA que vous
 savez exécuter toutes les techniques afin qu'il signe la feuille d'évaluation. L'évaluation des techniques
 doit être effectuée avant de suivre le renouvellement d'ISA.
- Posséder au moins deux d'expérience en enseignement des programmes Croix-Rouge Natation

Volets et durée du cours

- ISA En ligne 4 à 6 heures
- ISA En classe 18 heures
- ISA Stage d'enseignement 1 cours de MSA

Ratio maximal formateur-candidats: 1:6

Critères de réussite

Le certificat d'instructeur de sécurité aquatique est délivré par la Croix-Rouge une fois que le candidat ISA a satisfait à tous les critères d'évaluation suivants :

- Réussir les volets MSA En ligne et ISA En ligne (avant de suivre le volet ISA En classe) et suivre le volet ISA En classe.
- Réussir le volet ISA Stage d'enseignement.
- Avoir payé tous les frais nécessaires.
- Remplir et signer les formulaires d'évaluation requis, puis les envoyer au maître-instructeur avec la recommandation d'un ISA superviseur pour la certification.
- Respecter les normes de conduite de la Croix-Rouge.

Matériel du candidat requis

- Matériel pour le cours de MSA (Cahier d'exercices du MSA, Guide pratique Croix-Rouge Natation, accès au volet MSA – En ligne [inclut le lien vers le générateur de plans de leçon et les ressources pédagogiques supplémentaires])
- Cahier d'exercices de l'instructeur de sécurité aquatique
- Accès au volet ISA En ligne et les ressources pédagogiques supplémentaires de l'instructeur de sécurité aquatique
- Guide de l'instructeur Cours de moniteur de sécurité aquatique

Matériel du maître-instructeur requis

- Guide du maître-instructeur Cours d'instructeur de sécurité aquatique
- Accès au volet MSA En ligne (inclut le lien vers le générateur de plans de leçon et les ressources pédagogiques supplémentaires)
- Cahier d'exercices de l'instructeur de sécurité aquatique
- Accès au volet ISA En ligne et les ressources pédagogiques supplémentaires de l'instructeur de sécurité aquatique
- Accès aux ressources pédagogiques supplémentaires du maître-instructeur de sécurité aquatique

- Module 1 : Introduction
- Module 2 : La Croix-Rouge canadienne
- Module 3 : Préparation du plan de session pour le volet MSA – En classe et en piscine
- Module 4 : Planification des modules MSA En classe et en piscine
- Module 5 : Apprentissage
- Module 6 : Communication
- Module 7 : Enseignement
- Module 8 : Évaluation
- Module 9 : Prochaines étapes

Exigences après le cours

- Effectuer le volet ISA Stage d'enseignement dans le cadre d'au moins un cours de MSA de la Croix-Rouge.
- Les candidats ont un an pour terminer le volet ISA –
 Stage d'enseignement.
- Les ISA superviseurs doivent avoir donné au moins deux cours de MSA depuis l'obtention de leur certificat d'ISA.

Pour réussir le stage d'enseignement, les candidats doivent :

- Animer au moins 50 % d'un cours de MSA avec un ISA superviseur
- Observer un ISA superviseur, qui est entièrement responsable du groupe, et apprendre de son enseignement
- Être présent et participer à la totalité du cours de MSA
- Démontrer leur capacité de satisfaire à tous les critères d'évaluation
- Aider l'ISA superviseur à préparer le plan du cours de MSA
- Préparer un plan de leçon pour chacun des modules qu'ils enseigneront
- Aider l'ISA superviseur à faire l'évaluation finale des candidats
- Il est recommandé que les candidats observent une évaluation des techniques du MSA dans le cadre de leur stage d'enseignement.

Certificat

- La certification est valide pour un MAXIMUM de deux ans. Les certificats d'ISA expirent le **31 décembre de chaque année impaire**, quelle que soit la date où le certificat original a été obtenu ou le renouvellement a été effectué.
- La prochaine période de certification sera de mai 2021 à décembre 2021.
- L'obtention du certificat d'ISA entraîne automatiquement le renouvellement du certificat de MSA.
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que la feuille de résultats aura été soumise, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Consultez le site Web <u>croixrouge.ca/trouveruncours</u> pour obtenir de plus amples renseignements sur le cours.

Instructeur de sauvetage piscine ou plage

Description

Le candidat instructeur de sauvetage piscine ou plage suivra un processus de mentorat. Il recevra un encadrement en donnant un cours de moniteur de sauvetage auprès d'un instructeur de sauvetage.

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Formateur

Instructeur de sauvetage piscine ou plage chevronné dont le certificat est à jour, en fonction de la certification désirée

Points à prendre en considération

■ Ce processus doit être approuvé par le coordonnateur, Programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne. Si ce cours vous intéresse, veuillez communiquer avec votre représentant des programmes de natation et sécurité aquatique pour obtenir plus de renseignements.

Préalables

- Être âgé de 18 ans
- Certificat à jour de surveillant-sauveteur piscine ou plage de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de moniteur de sauvetage piscine ou plage de la Croix-Rouge
- Certificat à jour de secourisme général avec RCR C ou l'équivalent
- Certificat à jour de moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge
- Certificat à jour d'instructeur de sécurité aquatique

Atouts

- Certificat à jour de moniteur de secourisme de la Croix-Rouge
- Certificat à jour d'instructeur de secourisme de la Croix-Rouge

Durée du cours : mentorat	Ratio maximal formateur-candidats : 1:1
Stage d'enseignement - donner un cours de moniteur de sauvetage piscine ou plage)	

Critères de réussite

- Aptitude à comprendre et à démontrer d'excellentes techniques de sauvetage
- Respecter tous les critères d'évaluation du cours
- Respecter les normes de conduite, les responsabilités juridiques et les pratiques d'enseignement saines, et en donner l'exemple
- Être présent et participer à la totalité du cours
- Donner 50 % du cours et être présent à toutes les séances
- Répondre aux exigences après le cours déterminées par l'instructeur
- Réussir le stage d'enseignement dans le cadre d'un cours de moniteur de sauvetage piscine ou de moniteur de sauvetage plage

Matériel du candidat requis

- Guide de l'instructeur de sauvetage de la Croix-Rouge à jour
- Guide du moniteur de sauvetage de la Croix-Rouge à jour
- Guide du surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge à jour
- Cahier d'assistant surveillant-sauveteur de la Croix-Rouge à jour
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge
- Abrégé de Secourisme et RCR et accès à la version électronique du Guide détaillé de secourisme et RCR (livre électronique)
- Exemplaire à jour des Normes nationales des programmes de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne

Matériel de formation de l'instructeur

- Tout le matériel nécessaire pour le cours de surveillant-sauveteur et de moniteur de sauvetage
- Ressources pédagogiques supplémentaires sur le site Ma Croix-Rouge

Exigences après le cours

- Effectuer un stage d'enseignement dans le cadre d'au moins un cours d'assistant surveillant-sauveteur, de surveillant-sauveteur ou de moniteur de sauvetage de la Croix-Rouge.
- Les candidats ont un an pour remplir les exigences du stage d'enseignement d'instructeur de sauvetage.

Pour réussir le stage d'enseignement, les candidats doivent :

- Animer au moins 50 % d'un cours de moniteur de sauvetage avec un instructeur de sauvetage superviseur
- Observer un instructeur de sauvetage superviseur, qui est entièrement responsable du groupe, et apprendre de son enseignement
- Être présent à la totalité du cours
- Démontrer leur capacité de satisfaire tous les critères d'évaluation
- Aider l'instructeur de sauvetage superviseur à préparer le plan du cours
- Préparer un plan de leçon pour chacun des modules qu'ils enseigneront
- Aider l'instructeur de sauvetage superviseur à faire l'évaluation finale des candidats

- Valide pendant deux ans
- L'obtention du certificat d'instructeur de sauvetage piscine ou plage entraîne automatiquement le renouvellement du certificat de moniteur de sauvetage piscine ou plage de la Croix-Rouge.
- Une fois que le candidat aura réussi le cours et que le partenaire de formation aura soumis la feuille de résultats, le certificat sera émis par l'entremise du site <u>macr.croixrouge.ca</u> > Mon profil. Il suffira au candidat d'accéder à son profil pour télécharger le certificat.

Renouvellement d'instructeur de natation et sécurité aquatique

Remarque: Ce cours est offert directement par la Croix-Rouge.

Le renouvellement d'instructeur de natation et sécurité aquatique sert à assurer le maintien de la qualité et le respect des normes d'enseignement sur le terrain. Ce cours est axé sur les activités et les renseignements nécessaires pour aider l'instructeur de natation et sécurité aquatique (ISA) à animer les cours de moniteur de sécurité aquatique (MSA) ou les cours de moniteur assistant surveillant-sauveteur/moniteur de sauvetage.

En plus de fournir de nouveaux outils pédagogiques, le renouvellement offre aux ISA et aux instructeurs de sauvetage l'occasion de réseauter et de discuter des réussites et des difficultés rencontrées dans leur travail.

Formateur : Maître-instructeur de sécurité aquatique (MISA) de la Croix-Rouge

Volets et durée du cours	Ratio maximum moniteur-participants: 1:12
■ 6 heures minimum	

Admissibilité

- 1. **ISA dont le certificat expire le 31 décembre 2021.** Les candidats ISA qui ont suivi leur cours entre janvier 2020 et décembre 2020, mais qui n'ont toujours pas terminé leur stage d'enseignement sont également admissibles.
- 2. **Instructeurs de sauvetage détenant un certificat valide qui expire le 31 décembre 2021.** Cela inclut les candidats instructeurs de sauvetage qui ont suivi leur cours entre janvier 2020 et décembre 2020, mais qui n'ont pas encore terminé leur stage d'enseignement d'instructeur de sauvetage.

De plus amples renseignements vous seront communiqués à l'automne 2020.

Matériel de formation requis

- Les ISA doivent utiliser le Guide de l'ISA pour les cours de MSA.
- Les instructeurs de sauvetage sont encouragés à utiliser Guide du moniteur ou de l'instructeur de sauvetage pour les cours de MASS.
- Feuille volante du Renouvellement d'instructeur de NSA

Matériel du maître-instructeur requis

- Guide du maître-instructeur –
 Renouvellement d'instructeur de natation et de sécurité aquatique
- PowerPoint du Renouvellement d'instructeur de NSA

Critères de réussite

■ Le certificat sera délivré par la Croix-Rouge lorsque les préalables et les critères d'évaluation suivants auront été satisfaits.

Pour réussir ce cours, les candidats doivent faire ce qui suit :

- Satisfaire aux exigences préalables avant l'inscription au cours.
- Être présent et participer pendant toute la formation.
- Remettre une feuille d'évaluation des techniques de MSA dûment signée au MISA animateur de renouvellement à des fins de vérification.
- Répondre aux critères d'évaluation listés sur la feuille volante du renouvellement d'instructeur de NSA.

Certificat

- Certificat valide 2 ans dont la nouvelle date d'expiration est le 31 décembre 2021. Vous êtes considéré comme étant certifié lorsque la Croix-Rouge délivre votre certificat.
- Une fois que la feuille de résultats du cours aura été soumise (dans un délai de 14 jours), vous recevrez un avis concernant votre certificat, auquel vous pourrez accéder en ouvrant une session à macr.croixrouge.ca > Mon profil. Vous pouvez télécharger et imprimer le certificat. Si vous ne recevez pas d'avis, veuillez communiquer avec swsmyrcsupport@croixrouge.ca.
- L'avis concernera vos certificats valides. Par exemple :
 - o Les candidats ISA recevront un avis au sujet de leur certificat de MSA.
 - o Les ISA recevront un avis au sujet de leurs certificats de MSA et d'ISA.
 - Les instructeurs de sauvetage recevront un avis au sujet de leur certificat de moniteur et d'instructeur de sauvetage.
 - o Les candidats instructeurs de sauvetage recevront un avis au sujet de leur certificat de moniteur de sauvetage.
 - o Si vous êtes à la fois ISA et instructeur de sauvetage, vous recevrez un avis au sujet de tous les certificats ci-dessus.

Consultez le site Web macr.croixrouge.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur le cours

Maître-instructeur de sécurité aquatique

Les maîtres-instructeurs de sécurité aquatique (MISA) sont la pierre angulaire du programme de perfectionnement des moniteurs de sécurité aquatique, car ils :

- forment et encadrent les instructeurs de sécurité aquatique;
- fournissent un soutien bénévole au programme de formation des moniteurs;
- font la promotion des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge;
- font la promotion du programme de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge.

L'efficacité des programmes Croix-Rouge Natation repose sur leurs connaissances, leurs compétences, leur attitude et leur expérience. Le rôle principal d'un maître-instructeur consiste à aider les candidats instructeurs et à leur permettre de perfectionner leurs habiletés en ce qui concerne l'enseignement des cours de moniteur de sécurité aquatique.

À titre bénévole, les maîtres-instructeurs partagent leur précieuse expérience avec les candidats instructeurs. Leur influence contribue à la formation d'instructeurs dynamiques qui enseigneront les programmes Croix-Rouge Natation. Ce poste représente un titre, et non une certification, et il est destiné à enseigner aux instructeurs en fonction des besoins.

À titre d'ambassadeurs des programmes de formation, les maîtres-instructeurs cherchent à réduire le nombre de blessures et de décès liés à l'eau. Ils dirigent la formation visant à développer les compétences des formateurs en sécurité aquatique. Ce faisant, ils veillent à ce que ceux-ci puissent, à leur tour, enseigner les techniques, les connaissances et les habiletés nécessaires à l'adoption de comportements et d'attitudes sécuritaires dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau dans le cadre des cours Croix-Rouge Natation.

MAÎTRE-INSTRUCTEUR : Spécialiste de cours

Son rôle consiste à montrer aux instructeurs comment bien former les moniteurs de sécurité aquatique.

MAÎTRE-INSTRUCTEUR : Spécialiste de renouvellements

Son rôle consiste à fournir de l'aide et des ressources aux instructeurs de sécurité aquatique lors du cycle de renouvellement de leur certificat.

MAÎTRE-INSTRUCTEUR : Expert en sécurité aquatique

Son rôle consiste à soutenir les moniteurs de sécurité aquatique au moyen d'ateliers de développement des compétences et en servant d'expert technique régional.

Glossaire

A	Attestation	Il s'agit des cours que suivent les candidats pour acquérir des connaissances et des techniques, mais qui ne sont pas soumis à des examens ou qui ne sont pas certifiés selon leurs connaissances et leurs techniques. Aucun renouvellement n'est exigé pour ces cours.		
С	Certification à jour	Certificat valide. Le certificat ne doit pas être expiré ou en délai de grâce.		
	Contestation	Ce terme sera utilisé uniquement par renvoi à un cours donné et non à un cours indépendant. Une personne pourra contester les connaissances à certains niveaux.		
	Cours certifié	Cours qui procure au candidat une certification ou toute autre reconnaissance écrite indiquant une date d'expiration.		
D	Délai de grâce	Constitue la période de trois ans suivant la date d'expiration du certificat d'un moniteur de sauvetage ou d'un instructeur de sauvetage.		
E	Exigences après un cours	Il s'agit des étapes finales que le candidat doit effectuer une fois que le cours de base a été réussi.		
	Exercices d'enseignement pratique (moniteur)	Tous les candidats moniteurs doivent réaliser des exercices d'enseignement pratique durant le cours. Les candidats peuvent enseigner à des nageurs, aux participants d'un programme Croix-Rouge Natation ou d'un programme de sauvetage (lors d'une séance organisée par l'instructeur ou le partenaire de formation) ou à leurs pairs.		
	Exercices d'enseignement pratique (instructeur)	Durant les cours d'instructeur, les candidats instructeurs animeront des exercices d'enseignement pratique qu'ils présenteront à leurs pairs. Les sujets des exercices d'enseignement pratique sont attribués par le MISA le premier jour du cours d'instructeur et ils ont pour objectif de permettre aux candidats instructeurs de : démontrer leur capacité à enseigner à des candidats moniteurs; partager leurs plans de leçon et le contenu de la séance avec leurs pairs; recevoir une rétroaction positive de la part de leurs pairs, qui prendront part au processus d'apprentissage.		
F	Facultatif	Ce dit de tout matériel supplémentaire que le partenaire de formation peut choisir de mettre à la disposition des candidats.		
1	Instructeur superviseur (ISA ou instructeur de sauvetage)	Instructeur chevronné (ayant donné au moins deux cours de formation des moniteurs depuis l'obtention de son certificat) responsable de la supervision et de l'évaluation des candidats instructeurs durant le stage d'enseignement des cours d'ISA ou d'instructeur de sauvetage.		
М	Mentorat	Processus au cours duquel un MSA, un moniteur assistant surveillant-sauveteur, un moniteur de		

	sauvetage, un ISA ou un instructeur de sauvetage encadre et conseille un candidat MSA, moniteur assistant surveillant-sauveteur, moniteur de sauvetage, ISA ou instructeur de sauvetage alors qu'il complète les exigences pour obtenir sa certification.
Mise à niveau	Cours permettant de perfectionner les techniques et les connaissances acquises dans un cours de la Croix-Rouge en vue d'obtenir un certificat de niveau supérieur. Lorsqu'on utilise le terme « mise à niveau », on doit toujours faire allusion à ce qui en fait l'objet.
	Exemple : Cours de mise à niveau de moniteur assistant surveillant-sauveteur à moniteur de sauvetage.
Moniteur superviseur (MSA, moniteur assistant surveillant-sauveteur ou moniteur de sauvetage)	Moniteur chevronné (ayant idéalement au moins deux ans d'expérience d'enseignement pratique des cours Croix-Rouge Natation, d'un programme de sauvetage ou de cours équivalents) chargé de la supervision et de l'évaluation des candidats moniteurs durant le stage d'enseignement. Les moniteurs superviseurs ne peuvent superviser qu'un candidat moniteur par leçon.
Partenaire de formation	Petites ou grandes entreprises, organismes communautaires ou municipaux, sociétés ou autres organismes qui ont conclu une entente avec la Croix-Rouge pour offrir de la formation par des moniteurs/instructeurs certifiés de la Croix-Rouge.
Préalable	Désigne les certifications qui doivent être obtenues avant le début du cours ou les compétence qui sont exigées pour pouvoir s'inscrire à un niveau ou à un cours.
Recommandé	Désigne tout matériel, équipement ou norme qui améliorera la qualité du programme et qui rehaussera le programme pour les candidats et les nageurs. Ce matériel, cet équipement et ce normes doivent être mis à la disposition des candidats et des nageurs, dans la mesure du possible.
Renouvellement (assistant surveillant- sauveteur [R], surveillant- sauveteur [R], MSA [R], moniteur assistant surveillant-sauveteur [R], moniteur de sauvetage [R], ISA [R] ou instructeur de sauvetage [R])	Il s'agit des cours que les assistants surveillants-sauveteurs, les surveillants-sauveteurs piscine ou plage, les MSA, les moniteurs assistants surveillants-sauveteurs, les moniteurs de sauvetage piscine ou plage, les ISA ou les instructeurs de sauvetage sont tenus de réussir au moins une fo tous les deux ans afin de conserver leur certificat à jour.
Requis	Désigne tout matériel, équipement ou norme que les partenaires de formation doivent mettre la disposition des candidats et des nageurs afin de maintenir les normes nationales des programmes et de procurer le matériel essentiel aux candidats et aux nageurs.
Stage d'enseignement	Volet pratique du cours de MSA, de MASS, de moniteur de sauvetage, d'ISA et d'instructeur de sauvetage. Le stage d'enseignement exige d'enseigner un programme existant à des nageurs. I peut être supervisé par un MSA, un MASS, un moniteur de sauvetage, un ISA ou un instructeur de sauvetage superviseur chevronné et responsable du groupe.
Transfert	Cours permettant de transférer le certificat de moniteurs et de surveillants-sauveteurs délivré p d'autres organismes à un certificat de la Croix-Rouge.

Acronymes fréquents

	CRNP	Croix-Rouge Natation Préscolaire
Programmes Croix-Rouge Natation	CRNJ	Croix-Rouge Natation Junior
	CRN @ l'école	Croix-Rouge Natation @ l'école
	CRN @u camp	Croix-Rouge Natation @u camp
	CRN Styles de nage	Croix-Rouge Natation Styles de nage
	CRN Essentiel	Croix-Rouge Natation Essentiel
	CRN Sports	Croix-Rouge Natation Sports
	CRN Adaptée	Croix-Rouge Natation Adaptée
	ASS	Assistant surveillant-sauveteur
	Sauveteur	Surveillant-sauveteur
	Sauveteur piscine	Surveillant-sauveteur piscine
	Sauveteur plage	Surveillant-sauveteur plage
Certificats de moniteur		
Certificats de moniteur	MSA	Moniteur de sécurité aquatique
	MSA - Évaluation des techniques	Moniteur de sécurité aquatique – Évaluation des techniques
	MSA – En ligne	Moniteur de sécurité aquatique – En ligne
	MSA – Stage d'enseignement	Moniteur de sécurité aquatique – Stage d'enseignement
	MSA – En classe et en piscine	Moniteur de sécurité aquatique – En classe et en piscine
	Renouvellement de MSA	Renouvellement de moniteur de sécurité aquatique
	MSA – Transfert	Cours de moniteur de sécurité aquatique – Transfert
	MASS	Moniteur assistant surveillant-sauveteur
	ISA	Instructeur de sécurité aquatique
Certificats d'instructeur	ISA – En ligne	Instructeur de sécurité aquatique – En ligne
	ISA – Stage d'enseignement	Instructeur de sécurité aquatique – Stage d'enseignement
	ISA – En classe	Instructeur de sécurité aquatique – En classe
	Renouvellement d'ISA	Renouvellement d'instructeur de sécurité
	IS	Instructeur de sauvetage piscine ou plage

Certificats de maître- instructeur	IVIIJA	Maître-instructeur de natation et sécurité aquatique

Centre national de services à la clientèle des programmes de secourisme, de natation et de sécurité aquatique

Téléphone: 1877356-3226 Télécopieur: 1800811-8877 macrsoutien@croixrouge.ca